

BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI



RAPPORT ANNUEL 2020



Banque Centrale de Djibouti



RAPPORT ANNUEL 2020

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE – L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET LA SITUATION DE L'ECONOMIE DJIBOUTIENNE

CHAPITRE -I- L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL ET REGIONAL

I- LE CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL	P.14
1-1 La croissance mondiale	
1-2 LES PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE MONDIALE	
II- LES PERFORMANCES ECONOMIQUES DE LA SOUS-REGION	
2-1 L'ÉTHIOPIE	P.18
2-2 L'ÉRYTHREE	
2-3 La Somalie	
2-4 LE YEMEN	
CHAPITRE -II- L'ECONOMIE DJIBOUTIENNE	
I- LE SECTEUR PRIMAIRE	P.23
1-1 L'AGRICULTURE	
1-2 L'elevage	
1-3 LA PECHE	
II- LE SECTEUR SECONDAIRE	P.27
2-1 L'ENERGIE ELECTRIQUE	
2-2 L'EAU	
III- LE SECTEUR TERTIAIRE	P.29
3-1 LE TRAFIC PORTUAIRE	

DEUXIEME PARTIE - LE BUDGET, LA MONNAIE ET LE SECTEUR EXTERIEUR

CHAPITRE – I - LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

I - LES RECETTES ET DONS	P.32
1-1 LES RECETTES BUDGETAIRES	
1-2 LES DONS	
II - LES DEPENSES TOTALES	P.34
2-1 LES DEPENSES COURANTES	
2-2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	
III - LE SOLDE BUDGETAIRE	P.36
CHAPITRE – II - LA MONNAIE ET LE CREDIT	
I - LA MONNAIE	P.37
1-1 LA MASSE MONETAIRE	
1-2 LES PRINCIPALES CONTREPARTIES DE LA MONNAIE	
II - LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	P.43
2-1 L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
2-2 L'EQUILIBRE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
III - LES CONCOURS BANCAIRES	P.47
3-1 REPARTITION DES CONCOURS BANCAIRES SELON LA DUREE	
3-2 REPARTITION DES CONCOURS BANCAIRES SELON LA DEVISE ET LES BENEFICIAIRES	
3-3 EVOLUTION DU COUT DU CREDIT	
CHAPITRE - III - LE SECTEUR EXTERIEUR	
I - LA BALANCE DES PAIEMENTS	P.51
1-1 LE COMPTE COURANT	
1-2 LA BALANCE COMMERCIALE	
1-3 LA BALANCE DES SERVICES	
1-4 La balance des revenus	
1-5 La balance des transferts	
1-6 LE COMPTE DU CAPITAL	
1-7 LE COMPTE DES OPERATIONS FINANCIERES	
II - LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE	P.56
III - LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE	P.57
3-1 L'ENCOURS DE LA DETTE	
3-2 LE SERVICE DE LA DETTE	

TROISIEME PARTIE – LES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE

I - LA GOUVERNANCE DE LA BANQUE CENTRALE	P.60
II - LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	P.63
III - LA GESTION DU MATERIEL MONETAIRE	P.64
IV – LES ACTIVITES DU SERVICE DES STATISTIQUES	P.65
V - LES ACTIVITES DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER	P.70
VI - LE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	P.71
VII - LE SERVICE DE LA SUPERVISION BANCAIRE	P.74
VIII – LE SERVICE DES ETUDES	P.78
IX – LES ACTIVITES DU SERVICE JURIDIQUE	P.89
Y _ I E SERVICE EN CHARCE DIJ SVSTEME NATIONAL DE PAIEMENT	P 80



GLOSSAIRE

AID: Aéroport International de Djibouti

ASEAN · Association of Southeast Asian Nations (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est)

BAD: Banque Africaine de Développement

BCD: Banque Centrale de Djibouti

BMCE: Banque Marocaine du Commerce Extérieur BID: Banque Islamique pour le Développement BRED: Banque Régionale d'Escompte et de Dépôt

CAF: Coût Assurance Fret

CE: Communauté Economique

CPEC · Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit

COMESA: Common Market for Eastern and Southern Africa (Marché commun de l'Afrique orientale et

australe)

DCT Doraleh Terminal Containers

Dollar US: Dollar Américain

EURL: Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

FDJ · Franc Djibouti

EDD · Electricité de Djibouti

FAD: Fonds Africain de Développement

FADES: Fonds Arabe de Développement Economique et Social

FAO Food and Agriculture Organisation

FATF/GAFI Financial Action Task Force / Groupe d'Action Financière

FOB: Franco à Bord

FMI · Fonds Monétaire International FSD: Fonds Saoudien de Développement

FSSR · Revue de la stabilité du secteur financier

GSBF: Groupe des superviseurs bancaires francophones

HDTL Horizons Djibouti Terminal Limited IDA: International Development Association IDE: **Investissements Directs Etrangers**

IGAD: Intergovernmental Authority on Development (Autorité Intergovvernementale pour le

7

Développement)

INSD: Institut National de la Statistique de Djibouti

LBC-FT: Lutte contre le Blanchiment des Capitaux-Financement du Terrorisme

MB: Ministère du Budget

MCM: Département des Marchés de capitaux et monétaires du FMI MEFIP: Ministère de l'Economie et des Finances, chargé de l'Industrie

MENAGAFI: Groupement d'Action Financière au Moyen Orient et en Afrique du Nord

METAC: Centre régional d'assistance technique pour le Moyen-Orient du FMI

Mwh: Mégawatt heure M^3 . Mètre cube

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques **ONEAD**: Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti

OPEP: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

PDSA: Port de Djibouti Société Anonyme

PEG: Position Extérieure globale

PIB: Produit Intérieur Brut

SARL: Société Anonyme à Responsabilité Limitée

SRE: Service des Relations Extérieures

SRF: Service de Renseignements Financiers SSB: Service de la Supervision Bancaire

TM: Tonnes Métriques

TOFE: Tableau des Opérations Financières de l'Etat

TRACFIN: Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits Financiers clandestins

TVA:Taxe sur la Valeur Ajoutée

UEM: Union Economique et Monétaire



PREFACE

L'année 2020 a été particulièrement éprouvante pour le monde entier suite à la pandémie de Covid-19 qui a durement impacté l'économie mondiale. Le choc massif et brutal produit par la pandémie, causant au passage l'arrêt de la plupart des activités, a plongé l'économie mondiale dans la récession en enregistrant un recul de 3,2%, soit la contraction la plus forte enregistrée depuis les quarante dernières années. La situation aurait, cependant, pu être bien pire sans les mesures exceptionnelles des Gouvernements pour soutenir leurs économies.

Dans ce contexte, la croissance moyenne du PIB des économies avancées est passée de 1,6% en 2019 à -4,6% en 2020. Parmi ces pays, la croissance aux Etats-Unis est descendue de 2,2% à -3,5% entre 2019 et 2020, alors que la zone Euro a vu sa croissance fléchir de 1,3% à -6,5%, d'une année à l'autre. Le groupe des pays émergents et pays en développement ont vu, quant à eux, leur croissance moyenne passer de 3,7% à -2,1%, sur cette même période.

Exceptionnellement, la Chine, premier pays touché par la crise sanitaire, a réussi à avoir une croissance positive de 2,3% en 2020, mais en régression par rapport à la croissance de 6% réalisée en 2019.

Les pays africains ont pour la plupart instauré sans tarder des confinements nationaux pour endiguer le virus et éviter à la région de subir le pire de la crise. Ces mesures étaient indispensables pour sauver des vies, mais elles sont venues s'ajouter à la récession mondiale et ont eu de fortes répercussions sur les économies locales, si bien que l'Afrique subsaharienne a enregistré une contraction de l'activité exceptionnelle de -1,8 % en 2020, soit le plus mauvais résultat jamais observé.

Par ailleurs, le volume des échanges de biens et services s'est contracté de -8,3% en 2020, en rapport avec l'effondrement des échanges dans les pays avancés (-9,2%) et dans les pays émergents et les pays en développement (-6,7%). Le commerce international a été entravé par l'érosion de la demande dans les pays en confinement, par l'interruption des chaînes de production mondiales et par les restrictions temporaires des transports. Les services impliquant des contacts sociaux rapprochés ont été lourdement touchés par la crise sanitaire, tandis que les branches manufacturières ont mieux résisté.

Sur un autre plan, la contraction de l'activité mondiale a eu des conséquences particulièrement néfastes sur l'emploi et les revenus de certains groupes. Les jeunes, les femmes et les travailleurs relativement peu instruits, ainsi que les travailleurs de l'économie informelle, ont généralement été le plus durement touchés.

La pandémie va sans doute sensiblement aggraver les inégalités de revenus. Selon des estimations, près de 95 millions de personnes supplémentaires sont passées sous le seuil d'extrême pauvreté en 2020 par rapport aux projections établies avant la pandémie.

Aussi, les perspectives ne dépendent pas seulement de l'issue du combat contre le Coronavirus, mais elles reposent aussi sur la capacité des mesures économiques déployées à limiter efficacement les dommages durables provoqués par cette crise sanitaire et économique sans précédent.

Les mesures publiques de soutien de grande ampleur prises, au cours de l'année 2020, ont permis d'atténuer significativement les conséquences économiques et sociales de la pandémie. Ces mesures diverses ont consisté pour l'essentiel à : i) des injections de

liquidités et l'octroi de prêts par les Banques Centrales ; ii) des aides aux ménages et aux entreprises sous forme de transfert, de subventions salariales et d'apports de liquidités ou encore d'aide alimentaire ; iii) des mécanismes de soutien à l'accès aux crédits ; etc.

Une grande incertitude entoure toutefois les perspectives mondiales, l'évolution future dépendra : 1) de la trajectoire de la pandémie, 2) des mesures que prendront les pouvoirs publics, 3) de l'évolution des conditions financières et des cours des produits de base et, 4) de la capacité de l'économie à s'adapter aux obstacles sanitaires qui freinent l'activité.

Le flux et reflux de ces facteurs et, leurs liens avec les caractéristiques propres à chaque pays, détermineront le rythme de la reprise et l'ampleur des séquelles à moyen terme. Néanmoins, les projections tablent sur une croissance mondiale de 6% en 2021, qui devrait se modérer à 4,9% en 2022.

Sur le plan national et, après la croissance vigoureuse de 8,4% et de 6,6% enregistrée, respectivement en 2018 et en 2019, la situation macroéconomique s'est dégradée en 2020 à la suite de la crise sanitaire mondiale du Covid-19.

Dans cette situation, la croissance du PIB s'est établie à seulement 1,2% en 2020, à la faveur d'une reprise des activités à partir du troisième trimestre, notamment dans les secteurs du bâtiment, du commerce et de l'énergie. Le niveau général des prix à la consommation s'est inscrit en baisse avec un taux d'inflation, en glissement annuel, qui s'est établi à 0,3% en 2020, contre 3,3% en 2019.

Le plan de relance mis en place par le Gouvernement a permis d'atténuer les conséquences désastreuses de la pandémie, courant 2020 et, devrait contribuer à la reprise du rythme de croissance pour les années à venir. Ainsi, les prévisions tablent sur une croissance de 7% en 2021 et de 7,8% en 2022, avec une reprise à la normale de l'activité économique.

Les Finances publiques ont, cependant, été fortement affectées par l'impact du Covid-19 avec, d'une part des pertes de recettes estimées à 10,7 milliards FDJ en 2020 et, d'autre part, une augmentation des dépenses additionnelles induites par la gestion de cette pandémie de l'ordre 13,8 milliards FDJ (soit 2,2% du PIB). En conséquence, le déficit public s'est creusé en atteignant 2,1% du PIB, contre 0,9% en 2019.

Au niveau du secteur financier, la Banque Centrale (BCD) a apporté une réponse coordonnée avec les autorités nationales dans le cadre du Plan national solidaire. La BCD a ainsi accompagné la mise en place des plans de continuité d'activité des banques et autres institutions financières et des mesures de soutien économiques aux secteurs touchés par le Covid-19. Aussi, le système bancaire et financier n'a pas été soumis à des tensions de trésorerie et de liquidité au cours de l'année 2020.

La masse monétaire a, pour sa part, augmenté de 19,4% s'établissant à 454.410 millions FDJ au terme de l'année 2020, contre 380.600 millions FDJ à fin décembre 2019. Cette progression a été tirée à la fois par l'agrégat monétaire M1 (monnaie fiduciaire et dépôts à vue) qui s'est accru de 8,1% et les dépôts en devises qui ont bondi de 42,2%.

Le taux de couverture de l'émission fiduciaire, s'établissant à 105% à fin 2020, contre 107% en décembre 2019, s'est légèrement dégradé.

Les créances sur l'économie ont augmenté de 10%, passant de 140.036 millions FDJ à 149.013 millions FDJ entre 2019 et 2020. Cette évolution résulte de l'accroissement des

crédits accordés au secteur public, qui sont monté de 17.337 millions FDJ à 30.811 millions FDJ sur cette période. Les créances allouées au secteur privé ont, pour leur part, connu une contreperformance annuelle de 3,7% en lien avec le ralentissement de l'économie nationale due à la propagation de la pandémie du Coronavirus.

En 2020, l'activité du secteur bancaire a progressé de 19,9% par rapport à fin 2019. Le total bilan s'est établi à 549.691 millions FDJ, contre 458.397 millions FDJ l'exercice précédent. Cette croissance profite surtout aux opérations interbancaires (+20%) et aux crédits à la clientèle (+18%).

Malgré le ralentissement de l'économie nationale, les établissements de crédit ont continué à renforcer les niveaux de leurs capitaux propres (+6.681 millions FDJ entre décembre 2019 et décembre 2020) en raison de la non-distribution des dividendes imposée par la Banque Centrale pour faire face à la crise sanitaire.

Au niveau de la situation extérieure, le solde du compte courant de la République de Djibouti, avec un excédent de 65,1 milliards FDJ en 2020, s'est détérioré comparativement à l'excédent de 100,2 milliards FDJ enregistré à fin 2019. Cette évolution est liée à la dégradation des soldes de la balance commerciale (-11%) et de la balance des services (-25%).

L'encours de la dette publique extérieure de la République de Djibouti s'est accru de 11,5% en douze mois, passant de 383.206 millions FDJ en 2019 à 427.137 millions FDJ en 2020. La hausse des flux nets d'endettement est doublement liée à l'accroissement des décaissements sur emprunts extérieurs des entreprises publiques (+30.397millions FDJ) mais aussi de l'Etat (+13.533 millions FDJ). Rapportée au PIB, la dette extérieure totale représente 74% en 2020, contre 68% en 2019. Les paiements au service de la dette publique extérieure ont baissé de 28,7% pour s'établir à 13.420 millions FDJ en 2020, contre 18.821 millions FDJ en 2019.

Enfin, sur le plan des activités de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), notamment en termes d'encadrement, de surveillance et de promotion du secteur financier, d'importantes avancées ont été réalisées au cours de l'année 2020.

Dans ce domaine, la Banque Centrale continue de poursuivre les réformes importantes engagées depuis 2011, pour aligner sa réglementation aux standards internationaux, adapter ses capacités opérationnelles aux besoins croissants du marché financier, et élargir son mandat à ses nouvelles responsabilités (système de paiement, lutte contre le blanchiment, etc.). L'implémentation de ces réformes nécessite sans cesse d'importantes ressources sur le plan humain et financier.

En matière de réglementation bancaire, la BCD a procédé, respectivement, en février et mars 2020, à la finalisation de la refonte du projet d'instruction relative aux modalités de calcul du ratio de solvabilité pour les banques conventionnelles et à l'élaboration d'un nouveau texte sur le ratio de solvabilité spécifique aux institutions financières islamiques.

Concernant le renforcement de son dispositif de contrôle bancaire, la BCD a conduit en février 2020 un exercice partiel d'auto-évaluation des principes fondamentaux de Bâle en couvrant 16 sur les 29 principes de Bâle. Les 13 principes restants seront complétés début 2021. Ces principes fondamentaux servent de référence aux pays pour évaluer la qualité de leur système de contrôle et définir les travaux à mener en vue d'atteindre un niveau de base en matière de saines pratiques de contrôle.

Dans le cadre des efforts menés pour faire face aux conséquences de la pandémie de Covid-19, la BCD a introduit une série de circulaires à l'intention des établissements financiers. Dans ces circulaires, il s'agissait notamment, de suspendre la distribution des dividendes de l'exercice 2019 des banques pour leur permettre de renforcer leurs fonds propres et de faire face à d'éventuels chocs exogènes.

Ces circulaires avaient, par ailleurs, pour objectif d'instaurer des mesures de soutien économiques au niveau des banques et des institutions de microfinance pour permettre les reports de 3 à 6 mois des échéances de prêts aux entreprises et particuliers en difficulté à cause de la pandémie sanitaire. En outre, l'application de l'instruction 2019-03 sur la classification des actifs et les règles de provisionnement ont été reportées d'une année en vue de soutenir l'activité bancaire dans cette période difficile.

Dans le cadre du renforcement de la communication financière de la place, la BCD a publié en novembre 2020 le premier rapport annuel de la supervision bancaire de l'exercice 2019. Ce document permet de passer en revue la supervision et la stabilité du secteur bancaire, comportant de nombreuses annexes sur les indicateurs de solidité financière, l'évolution de la bancarisation, la rentabilité des banques, etc.

Au niveau du Système National de paiement, les travaux de modernisation des infrastructures et de l'architecture financières ont, pour leur part, connu des développements notables durant l'année 2020.

Les travaux menés visent, notamment, la mise en place d'une solution moderne permettant d'assurer la compensation et le règlement instantané de tous les types d'instruments de paiement à travers un système intégré dit ATS+ (Système de Transfert Automatisé). Le projet comprend également l'interconnexion du réseau bancaire à la plateforme de la BCD et la réhabilitation de la salle serveur (Data Center) de la Banque Centrale mise aux normes et standards internationaux.

Les travaux relatifs à la mise en place du réseau interbancaire privé ont été achevés le 04 octobre 2020 avec la finalisation du tirage des câbles optiques aux différents sites, les raccordements optiques du réseau de communication interbancaire, ainsi que le déploiement des routeurs du réseau. Cette composante est actuellement opérationnelle.

Les travaux concernant le réaménagement du Datacenter de la BCD sont en cours de finalisation avec la dernière phase de migration des serveurs et la mise en production de la solution modulaire.

La Banque centrale a baptisé son système ATS+ sous l'appellation « SYRAD » (Système de Règlement Automatisé de Djibouti) en date du 13 août 2020.

S'agissant enfin du volet relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), la BCD continue de poursuivre les travaux de préparation à l'évaluation nationale des risques qui se déroulera en 2023.

Dans cette optique, La Banque Mondiale, à la suite d'une demande d'assistance technique, a mobilisé des fonds pour la mise en place de l'évaluation nationale des risques conformément au résultat immédiat numéro un qui demande aux États de connaître les risques auxquels leurs pays sont confrontés de LBC/FT.

Les activités d'assistance technique vont se dérouler durant l'année 2021 et vont regrouper l'ensemble des acteurs nationaux dans un objectif de produire un rapport reflétant les risques inhérents et les vulnérabilités des systèmes de prévention. Cet outil

développé par la Banque Mondiale nécessite la participation active de l'ensemble des acteurs concernés par la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

La Banque Centrale a mis en place un plan de travail afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs nationaux concernés.

Les réformes menées par la Banque Centrale, tout au long de ces dernières années, ainsi que les projets initiés pour moderniser l'architecture et les infrastructures financières nationales contribuent au développement du secteur financier en réduisant les vulnérabilités et élargissant l'inclusion financière de la population.

Dans cette voie, la Banque Centrale de Djibouti entend développer son expertise de manière adéquate pour assurer pleinement la stabilité et la viabilité du système financier. La Banque Centrale compte également poursuivre son effort de recrutement et de formation en réponse aux exigences, en termes de standards et de compétences, de ses attributions grandissantes.

AHMED OSMAN ALI

Gouverneur

PREMIERE PARTIE – L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET LA SITUATION DE L'ECONOMIE DJIBOUTIENNE

CHAPITRE -I- L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL ET REGIONAL

I- LE CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

1-1 LA CROISSANCE MONDIALE

Suite au déclenchement de l'épidémie de Coronavirus en Chine à la fin de 2019, le monde est confronté, depuis lors, à une grave crise sanitaire avec d'énormes retombées socioéconomiques.

Pour sauver des vies et permettre aux systèmes de soins de faire face à la situation devenue pandémique, il a fallu prendre des mesures d'isolement, de confinement et de fermeture généralisée en vue de ralentir la propagation du virus. La crise sanitaire a ainsi de graves répercussions sur l'activité économique.

Un an après le début de la pandémie, les perspectives économiques mondiales restent très incertaines. Les nouvelles mutations du virus et le bilan humain de plus en plus lourd demeurent préoccupants, même si l'amélioration de la couverture vaccinale suscite un peu partout l'optimisme. A fin mars 2021, le bilan officiel de l'Organisation mondiale de la santé fait état de 2.734.374 personnes décédées et de 124.215.843 personnes infectées à travers le monde.

Sur le plan économique, la contraction de l'activité observée en 2020 a été sans précédent, de par sa rapidité et son caractère synchronisé. La situation aurait, cependant, pu être bien pire sans les mesures exceptionnelles des Gouvernements pour soutenir leurs économies.

Ainsi, après une croissance de 2,8% enregistrée en 2019, la production mondiale s'est contractée de 3,2% en 2020 en conséquence des perturbations généralisées provoquées par la pandémie.

Sur le plan régional, l'Afrique subsaharienne reste en proie à une urgence sanitaire et économique. Les pays africains ont pour la plupart instauré sans tarder des confinements nationaux pour endiguer le virus et éviter à la région de subir le pire de la crise. Ces mesures étaient indispensables pour sauver des vies, mais elles sont venues s'ajouter à la récession mondiale et ont eu de fortes répercussions sur les économies locales, si bien que l'Afrique subsaharienne a enregistré une contraction de l'activité exceptionnelle de -1,8 % en 2020, soit le plus mauvais résultat jamais observé.

La croissance moyenne du PIB des économies avancées est passée de 1,6% en 2019 à -4,6% en 2020. Parmi ces pays, la croissance aux Etats-Unis est descendue de 2,2% à -3,5% entre 2019 et 2020, alors que la zone Euro a vu sa croissance fléchir de 1,3% à -6,5%, d'une année à l'autre. Le groupe des pays émergents et pays en développement ont vu, quant à eux, leur croissance moyenne passer de 3,7% à -2,1%, sur cette même période.

Evolution et perspectives de l'économie mondiale

PIB réel, variation annuelle en	2019	2020	2021	2022
pourcentage			Proj.	Proj.
Production mondiale	2,8	-3,2	6,0	4,9
Pays avancés	1,6	-4,6	5,6	4,4
Etats-Unis	2,2	-3,5	7,0	4,9
Zone euro	1,3	-6,5	4,6	4,3
Pays émergents et pays en développement	3,7	-2,1	6,3	5,2
Pays émergents et pays en développement d'Asie	5,4	-0,9	7,5	6,4
Chine	6,0	2,3	8,1	5,7
Inde	4,0	-7,3	9,5	8,5
Pays émergents et pays en développement d'Europe	2,5	-2,0	4,9	3,6
Russie	2,0	-3,0	4,4	3,1
Amérique Latine et Caraïbes	0,1	-7,0	5,8	3,2
Moyen-Orient et Asie Centrale	1,4	-2,6	4,0	3,7
Afrique Subsaharienne	3,2	-1,8	3,4	4,1
Pays en développement à faible revenu	5,3	0,2	3,9	5,5
Volume du commerce mondial				
(biens et services) – variation en %	0,9	-8,3	9,7	7,0
Cours des produits de base (en dollars US) – variation en %				
Pétrole	-10,2	-32,7	56,6	-2,6
Hors combustibles	0,8	6,7	26,5	-0,8
Indice des prix à la consommation				
– variation en %				
Pays avancés	1,4	0,7	2,4	2,1
Pays émergents et pays en développement	5,1	5,1	5,4	4,7

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale

En termes d'impacts, les pays émergents et les pays en développement à faible revenu ont été le plus durement touchés et ils devraient subir des pertes plus importantes à moyen terme.

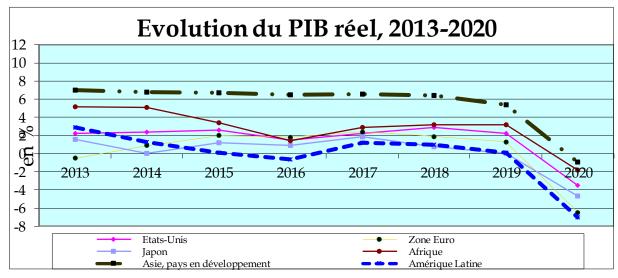
Les pertes de production ont été particulièrement marquées dans les pays tributaires du tourisme et des exportations de produits de base, ainsi que dans ceux dont la marge de réaction était limitée. Beaucoup de ces pays étaient déjà dans une situation budgétaire précaire avant la crise et avaient peu de moyens de monter une riposte sanitaire de grande ampleur ou de préserver les moyens de subsistance.

Sur un autre plan, la contraction de l'activité a eu des conséquences particulièrement néfastes sur l'emploi et les revenus de certains groupes. Les jeunes, les femmes et les travailleurs relativement peu instruits, ainsi que les travailleurs de l'économie informelle, ont généralement été le plus durement touchés.

La pandémie va sans doute sensiblement aggraver les inégalités de revenus. Selon des estimations, près de 95 millions de personnes supplémentaires sont passées sous le seuil d'extrême pauvreté en 2020 par rapport aux projections établies avant la pandémie. De plus, les pertes d'apprentissage ont été plus marquées dans les pays à faible revenu et les pays en développement, où les élèves ont eu plus de mal à faire face aux fermetures d'établissements, en particulier les filles et les élèves de ménages à faible revenu. Les revers qu'a subis la scolarisation ont été inégaux et pourraient creuser davantage les inégalités de revenus.

Aussi, les perspectives ne dépendent pas seulement de l'issue du combat contre le Coronavirus, mais elles reposent aussi sur la capacité des mesures économiques déployées à limiter efficacement les dommages durables provoqués par cette crise sanitaire et économique sans précédent.

Les mesures publiques de soutien de grande ampleur prises, au cours de l'année 2020, ont permis d'atténuer significativement les conséquences économiques et sociales de la pandémie. Ces mesures diverses ont consisté pour l'essentiel à : i) des injections de liquidités et l'octroi de prêts par les Banques Centrales ; ii) des aides aux ménages et aux entreprises sous forme de transfert, de subventions salariales et d'apports de liquidités ou encore d'aide alimentaire ; iii) des mécanismes de soutien à l'accès aux crédits ; etc.



Sources: FMI, OCDE, UE

1-2 LES PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE MONDIALE

Une grande incertitude entoure les perspectives mondiales, l'évolution future dépendra : 1) de la trajectoire de la pandémie, 2) des mesures que prendront les pouvoirs publics, 3) de l'évolution des conditions financières et des cours des produits de base et, 4) de la capacité de l'économie à s'adapter aux obstacles sanitaires qui freinent l'activité.

Le flux et reflux de ces facteurs et, leurs liens avec les caractéristiques propres à chaque pays, détermineront le rythme de la reprise et l'ampleur des séquelles à moyen terme. Néanmoins, les projections tablent sur une croissance mondiale de 6% en 2021, qui devrait se modérer à 4,9% en 2022.

L'ampleur des mesures de soutien devrait considérablement varier selon les pays. Parmi les pays avancés, les États-Unis et le Japon ont annoncé un soutien budgétaire considérable en 2021, et l'Union européenne a décidé de commencer à distribuer les fonds de « Next

Generation EU ». Le nouveau plan budgétaire de l'administration Américaine de 1.900 milliards de dollars US devrait donner une forte impulsion à la croissance aux États-Unis en 2021 et avoir des retombées positives appréciables chez leurs partenaires commerciaux.

Dans les pays émergents et les pays en développement, l'aide budgétaire a été plus limitée et on s'attend généralement à ce que les déficits diminuent avec l'amélioration des recettes et la fin des dépenses liées à la crise qui accompagneront la reprise économique prévue. Une hausse du coût du service de leur dette devrait en outre limiter leur capacité à répondre aux besoins sociaux, sur fond notamment d'augmentation de la pauvreté et d'accroissement des inégalités, ou à remédier au retard d'accumulation de capital humain observé durant la crise.

Si l'intensification des efforts de vaccination dans les pays avancés qui ambitionnent de vacciner la plus grande partie de leurs citoyens d'ici à la mi-2021 suscitent de l'espoir, les pays africains, avec un pouvoir d'achat faible et des options restreintes, se retrouvent dans leur majorité parmi les derniers servis en termes de vaccins. Ces derniers peineront à mettre à l'abri les travailleurs essentiels de première ligne (soignants, enseignants, etc.) au risque de rester confrontés à une recrudescence de la pandémie, alors que leurs systèmes de santé sont déjà sous tension.

Alors que la reprise dans les pays avancés sera en grande partie tirée par les importantes mesures publiques de soutien économique, ce ne sera en général pas possible en Afrique, où la majorité des pays a abordé la seconde vague de l'épidémie avec une marge de manœuvre budgétaire et monétaire très réduite.

Dans ce contexte et, malgré un environnement extérieur plus porteur, l'Afrique subsaharienne sera la région du monde qui affiche la plus faible croissance à hauteur de 3,4% en 2021, sous l'impulsion d'une augmentation des exportations et des cours des produits de base, ainsi que d'une reprise de la consommation des ménages et de l'investissement privé.

Toutefois, ce n'est qu'après 2022 que la production par habitant devrait retrouver les niveaux de 2019. Dans bon nombre de pays, le revenu par habitant ne renouera pas avec les niveaux antérieurs à la crise avant 2025

II- LES PERFORMANCES ECONOMIQUES DE LA SOUS-REGION

2-1 L'ETHIOPIE

L'économie éthiopienne a vu sa croissance descendre à 6,1 % en 2020, après les 8,4 % de 2019, en raison notamment de la pandémie de Covid-19. La croissance a été entraînée par les secteurs des services et de l'industrie, tandis que ceux de l'hôtellerie, du transport et des communications ont subi les effets de la pandémie et des mesures de confinement prises pour enrayer la propagation du virus.

Le déficit budgétaire, y compris les dons, a légèrement augmenté en 2020, financé en grande partie par des bons du trésor. Le total des dépenses publiques est resté stable, conformément à la stratégie nationale de consolidation fiscale. En 2020, l'inflation a atteint 20,6 %, soit bien au-dessus de l'objectif de 8 %, en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, conséquence des mesures pour lutter contre la pandémie et de la politique d'expansion monétaire.

En novembre 2020, le taux de change officiel a été dévalué d'environ 8 %, soit 35,00 birrs pour 1 USD. Les recettes des exportations ont augmenté de 12 % en 2020, notamment avec l'augmentation des exportations d'or, de fleurs, de café et de khat, tandis que les importations ont décliné de 8,1 %. Cette tendance a permis de réduire le déficit du compte courant à 4,4 % en 2020 contre 5,3 % en 2019. Les investissements directs étrangers (IDE) ont chuté de 20 % à 2,2% du PIB et les transferts de fonds personnels ont décliné de 10 % à 5,3 % du PIB. La pauvreté était projetée de baisser de 23,5 % en 2016 à 19 % fin 2020. Cependant, les pertes d'emploi causées par la lutte contre la pandémie, estimées à 2,5 millions, entraveront la réduction de la pauvreté.

Les perspectives économiques à moyen terme sont contingentes de la résolution de la crise de la Covid-19, du rythme de la reprise économique et de chocs tels que les troubles civils et le changement climatique. En 2021, la croissance du PIB réel devrait descendre jusqu'à 2 % puis remonter jusqu'à 8 % environ en 2022, entraînée par une reprise dans l'industrie et les services.

La politique monétaire devrait rester flexible en réaction aux besoins de financement du gouvernement. Le recours accru aux opérations d'open-market devrait réduire graduellement l'inflation. Le déficit budgétaire risque d'augmenter du fait du report des réformes de politique fiscale en raison de la Covid-19. La balance courante devrait se détériorer en 2021 avant de s'améliorer en 2022 avec la reprise progressive des exportations. Les principaux risques pour les perspectives économiques sont le manque de confiance des investisseurs, dû en partie aux conflits intérieurs sporadiques, la faiblesse de la croissance mondiale et le changement climatique.

2-2 L'ERYTHREE

L'Érythrée a subi une invasion de criquets et la pandémie de Covid-19, qui, combinées, ont entravé l'activité économique du pays. La croissance du PIB réel est tombée à -0,6 % en 2020, contre une hausse de 3,8 % en 2019, en raison des conséquences de la lutte contre la pandémie, notamment les perturbations des chaînes d'approvisionnement et des heures de travail, les mesures de confinement et les restrictions concernant les déplacements.

En outre, le ralentissement de la consommation et des investissements privés, ainsi qu'une baisse des exportations nettes ont également contribué au déclin du PIB. Les prix, après une déflation de 16,4 % en 2019, ont augmenté de 4,7 % en 2020, notamment en raison des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement locales et régionales induites par la Covid-19.

Le déficit budgétaire s'est creusé jusqu'à 5,2 % du PIB en 2020, contre 1,6 % en 2019. Cette détérioration est due à l'accroissement des dépenses publiques pour atténuer l'impact de la pandémie, et à une baisse des recettes sur la même période. Le déficit budgétaire a été financé par une réduction des dépôts de l'État à la Banque centrale et par des emprunts à taux préférentiel. L'excédent du compte courant a baissé jusqu'à environ 10,1 % du PIB en 2020, contre 12,1 % en 2019, reflétant un écart de plus en plus réduit entre épargne et investissement, à la suite d'une chute de l'épargne parallèle au ralentissement de l'activité économique. L'excès d'épargne comparativement aux investissements reflète en partie un cadre réglementaire peu propice aux investissements et aux créations d'emploi. La pauvreté reste élevée avec une proportion de travailleurs pauvres (dont le revenu journalier est inférieur à 3,10 USD en parité de pouvoir d'achat) est estimée à 75,2 % de l'emploi total.

Les perspectives sont positives, avec une croissance estimée du PIB de 5,7 % en 2021 avant de revenir à 3,7 % en 2022. La relance économique sera stimulée par une reprise des exportations de métaux suivant une augmentation graduelle de la demande mondiale et des prix. Une reprise de la consommation privée et une demande croissante d'investissement devraient soutenir la croissance en 2021.

Cependant, les troubles actuels dans la région du tigré de l'Éthiopie voisine, les perturbations liées au changement climatique et des apports de financement limités représentent les principaux risques pour la croissance. L'inflation devrait atteindre 2,6 % en 2021 et redescendre à 1,9 % en 2022 avec la poursuite de l'augmentation de la production nationale. Le déficit budgétaire devrait se réduire à 4,4 % du PIB en 2021 puis à 1,3 % en 2022 grâce à la croissance du revenu national associée à la relance économique.

L'excédent du compte courant devrait augmenter jusqu'à 10,8 % du PIB en 2021 avant de passer à 10,5 % en 2022 en raison de fluctuations dans l'épargne nationale. La pauvreté et les inégalités de revenus devraient s'aggraver, le secteur des services, qui représente 30,3 % des emplois, ayant été le plus affecté par les mesures de confinement contre la Covid-19. Une reprise de l'économie mondiale relancera les transferts de fonds, une source de revenus essentielle en Érythrée, et permettra d'atténuer la sévérité de la pauvreté et de l'inégalité des revenus.

2-3 LA SOMALIE

La Somalie a été touchée par plusieurs chocs en 2019 et 2020 : sécheresse, inondations, invasions de criquets et la pandémie de Covid-19. En conséquence, le PIB réel, qui a crû de 2,9% en 2019, a diminué de 1,5% en 2020, principalement en raison des mesures de lutte contre le Covid-19 telles que les restrictions sur les voyages et les perturbations dans les réseaux d'approvisionnement et dans la chaîne de valeur.

La croissance a également été affectée par la réduction des investissements directs étrangers (les investisseurs ayant pris peur au moment où, après avoir été repoussées, les élections controversées ont finalement pris place) ; par une diminution des envois de fonds de privés en raison de la récession mondiale ; et par les interdictions d'exporter du bétail vers les pays du Golfe.

Le secteur financier est encore embryonnaire et la politique monétaire ne dispose d'aucune marge de manœuvre en raison de la dollarisation. L'inflation annuelle devrait baisser à 4% en 2020, contre 4,7% en 2019, en raison de l'allégement fiscal sur les produits alimentaires essentiels et de l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire. Le shilling somalien est resté relativement stable, se dépréciant de moins de 1% entre janvier et novembre 2020, dans un contexte de dollarisation généralisée qui a réduit l'offre de fausse monnaie.

Le déficit commercial structurel persiste, les exportations restant à la traîne des importations. Cette faiblesse des exportations et la diminution des entrées financières nettes devraient aggraver le déficit du compte courant en 2020, estimé à 12,8% du PIB. Sept Somaliens sur dix survivent avec moins de 1,90 USD par jour, et la crise du Covid-19 a probablement accru la pauvreté, comme le suggère la baisse de 4,4% du revenu réel par habitant.

Les perspectives économiques sont assombries par l'incertitude quant à l'évolution de la pandémie, qui exigera une approche stratégique de la réouverture de l'économie. Les mesures d'endiguement de l'épidémie sont progressivement assouplies, mais la distanciation sociale deviendra probablement plus difficile à faire respecter à mesure que les gens cherchent à restaurer leurs moyens de subsistance et que les entreprises reprennent leurs activités normales.

La croissance devrait revenir à 2,9% en 2021 et à 3,2% en 2022, ce qui est toujours inférieur aux projections pré-Covid-19. La croissance sera stimulée par une reprise des dépenses des ménages et des activités dans l'agriculture, en particulier les exportations de bétail, si d'autres pays du Golfe suivent la décision de l'Arabie saoudite de lever l'interdiction des importations de bétail en provenance de Somalie.

Les principaux facteurs de risques sont les conditions météorologiques et un recul des flux financiers, notamment l'aide au développement et les envois privés de fonds, en raison de la Covid-19. L'inflation devrait rester inférieure à 5% en raison d'une amélioration de l'approvisionnement alimentaire. Si l'on s'attend à ce que le solde budgétaire retrouve l'équilibre, en raison des conditions imposées pour l'allégement de la dette dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), le déficit du compte courant devrait quant à lui se creuser pour atteindre 12,8% en 2021 et 12,9% en 2022. La pauvreté et le chômage devraient progresser en raison de la réduction des envois privés de fonds, ce qui affectera de manière disproportionnée les femmes, les jeunes et les personnes déplacées.

2-4 LE YEMEN

Le Yémen est impliqué dans un conflit depuis le début de 2015. Depuis de nombreuses années, pays le plus pauvre du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), il traverse actuellement la pire crise humanitaire au monde. Le Yémen a des carences structurelles et le conflit actuel aggrave la situation. La guerre a essentiellement éliminé les exportations du Yémen, affaibli la monnaie nationale, freiné l'inflation, limité les importations de nourriture et de carburant et endommagé les infrastructures.

La guerre a également conduit à une crise humanitaire qui comprend un million de cas de choléra (la plus grande épidémie au monde). L'ONU a estimé que 24,3 millions de personnes étaient exposées à la faim et à la maladie en 2020, dont environ 14,4 millions avaient un besoin urgent d'assistance. L'économie du Yémen a diminué de 16,7% en 2015, pour s'améliorer progressivement depuis cette date. En 2019, on estimait que le PIB avait augmenté de 2,1%. En 2020, la situation précaire a été aggravée par la crise économique mondiale due à la pandémie de Covid-19 et la croissance du PIB est tombée à -5%, mais devrait rebondir à 0,5% en 2021 et 2,5% en 2022, sous réserve de la reprise économique mondiale postpandémique.

Le taux d'inflation a bondi de 26,2% en 2020, contre une hausse de 10% en 2019. Le déficit du compte courant extérieur est descendu de 3,9% à 2,4% du PIB entre 2019 et 2020.

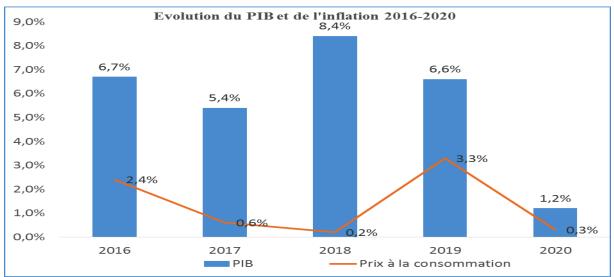
En novembre 2019, un accord de paix a été conclu entre le gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud, prévoyant la création d'un nouveau cabinet à représentation égale. L'ONU espérait que l'accord ouvrirait la voie à une solution politique pour mettre fin à la guerre civile, mais en janvier 2020, il y a eu une soudaine escalade des hostilités.

CHAPITRE -II- L'ECONOMIE DJIBOUTIENNE

Après une croissance vigoureuse de 8,4% et de 6,6% enregistrée, respectivement en 2018 et en 2019, la situation macroéconomique s'est dégradée en 2020 à la suite de la crise sanitaire mondiale du Covid-19.

Dans cette situation, la croissance du PIB s'est établie à seulement 1,2% en 2020, à la faveur d'une reprise des activités à partir du troisième trimestre, notamment dans les secteurs du bâtiment, du commerce et de l'énergie.

Le niveau général des prix à la consommation s'est inscrit en baisse avec un taux d'inflation, en glissement annuel, qui s'est établi à 0,3% en 2020, contre 3,3% en 2019.



Source: Autorités Djiboutiennes

Le plan de relance mis en place par le Gouvernement a permis d'atténuer les conséquences désastreuses de la pandémie, courant 2020 et, devrait contribuer à la reprise du rythme de croissance pour les années à venir. Ainsi, les prévisions tablent sur une croissance de 7% en 2021 et de 7,8% en 2022, avec une reprise à la normale de l'activité économique.

Les Finances publiques ont, cependant, été fortement affectées par l'impact du Covid-19 avec, d'une part des pertes de recettes estimées à 10,7 milliards FDJ en 2020 et, d'autre part, une augmentation des dépenses additionnelles induites par la gestion de cette pandémie de l'ordre 13,8 milliards FDJ (soit 2,2% du PIB).

Enfin, au niveau du secteur financier, la Banque Centrale (BCD) a apporté une réponse coordonnée avec les autorités nationales dans le cadre du Plan national solidaire. La BCD a ainsi accompagné la mise en place des plans de continuité d'activité des banques et autres institutions financières et des mesures de soutien économiques aux secteurs touchés par le Covid-19. Aussi, le système bancaire et financier n'a pas été soumis à des tensions de trésorerie et de liquidité au cours de l'année 2020.

	Evolution de la production sectorielle, 2016-2020 En millions FDJ								
Composantes	2016	2017	2018	2019	2020	Var. 2020/19			
PRIMAIRE	4 127	5 578	6 430	6 777	7 025	3,6%			
Agriculture	1 294	1 359	1 416	1 515	1 561	3,0%			
Sylviculture	254	260	264	282	285	1,1%			
Elevage	1 645	2 910	3 660	3 825	3 978	4,0%			
Pêche	934	1 049	1 090	1 155	1 202	4,1%			
SECONDAIRE	51 202	58 422	84 898	93 369	99 947	7,0%			
Industries	12 190	13 993	15 348	16 463	17 167	4,3%			
Bâtiment et travaux publics	18 108	21 598	44 383	49 709	54 183	9,0%			
Extraction	1 459	1 741	3 577	4 042	4 285	6,0%			
Electricité et eau	19 445	21 090	21 590	23 155	24 313	5,0%			
TERTIAIRE	360 114	373 346	384 513	409 507	410 256	0,2%			
Commerce	107 502	116 710	125 474	138 164	135 240	-2,1%			
Transports et communications	110 571	110 597	109 657	112 083	108 230	-3,4%			
Banques et assurances	15 384	16 079	17 480	19 403	19 985	3,0%			
Autres Services marchands	37 796	38 363	38 659	40 716	41 575	2,1%			
Autres Services non marchands	22 551	23 053	23 463	25 340	26 480	4,5%			
Administrations publiques	66 310	68 544	69 780	73 801	78 746	6,7%			
Valeur ajoutée totale	415 443	437 346	475 841	509 653	517 228	1,5%			
Taxes indirectes nettes	31 010	33 203	34 297	33 977	32 726	-3,7%			
PIB constant	446 453	470 549	510 138	543 630	549 954	1,2%			

Source : Autorités Djiboutiennes

I- LE SECTEUR PRIMAIRE

En 2020, le secteur primaire a enregistré une progression de 3,6%, en baisse par rapport à la hausse de 5,4% réalisée en 2019. Dans ce secteur, l'élevage (3.978 millions FDJ) représente le segment le plus important, suivi respectivement de l'agriculture (1.561 millions FDJ), de la pêche (1.202 millions FDJ) et de la sylviculture (285 millions FDJ).

Avec une contribution à hauteur de 1,3% en 2020, contre 1,2% en 2019, la part du secteur primaire dans la formation du PIB demeure relativement faible, mais dispose cependant d'une grande marge de progression, eu égard des fortes potentialités de ce secteur.

1-1 L'agriculture

Avec une superficie de terres arables estimée à seulement 10.000 hectares (ha), le climat est une contrainte majeure pour le développement de l'agriculture à Djibouti. En 2020, le secteur primaire a généré 7.025 millions FDJ de valeur ajoutée, dont 1.561 millions FDJ proviennent de l'agriculture, soit une contribution à hauteur de 22,2% à la valeur ajoutée du secteur. Le sous-secteur agricole a progressé de 3% en 2020, contre 7% en 2019.

Désignation	Campagne agricole 2018/2019	Campagne agricole 2019/2020	
Superficies cultivées (ha)	1.548	1.560	
Nombre d'exploitations agricoles	1.992	2.000	
Production agricole (tonnes)	9.694	11.111	

Source : Direction de l'Agriculture

En 2020, la superficie cultivée et le nombre d'exploitations agricoles se sont respectivement accrus de 0,8% et de 0,4%; entre 2019 et 2020, la superficie cultivée est passée de 1.548 à 1.560 ha et les exploitations agricoles ont atteint 2.000, contre 1.992 exploitations en 2019.

La production agricole a, quant à elle, augmentée de 14,6% sur la période 2019-2020, passant de 9.694 tonnes à 11.111 tonnes.

1-2 L'ELEVAGE

Les activités liées à l'élevage jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire. La possession d'animaux permet de passer d'une situation d'assisté à celle d'acteur économique. Cet élevage aux multiples fonctions constitue le principal moyen de survie de la population rurale grâce à l'autoconsommation. Les conditions naturelles rudes, dont les sécheresses récurrentes, constituent le principal frein à son développement.

L'élevage occupe environ 150.000 personnes, notamment des éleveurs nomades, des agro-pastoraux, des commerçants de bétail, des bouchers, des activités et métiers connexes

En 2020, ce sous-secteur demeurant le plus important du secteur primaire, avec une contribution à hauteur de 56,6%, a crû de 4,0% par rapport à 2019.

Entre 2019 et 2020, le nombre de bétail exporté est passé de 751.064 à 331.020 têtes, soit une baisse significative de 55,9%, d'une année à l'autre.

Évolution du nombre de bétail exporté, 2011-2020							
Année	Bovins	Petits Camelins		Total			
2011	55.943	245.487	76.659	378.089			
2012	48.439	449.009	38.053	535.501			
2013	45.830	461.464	10.878	518.172			
2014	54.777	509.505	3.791	568.073			
2015	55.470	350.147	37.444	443.061			
2016	55.825	156.772	16.285	228.882			
2017	14.040	595.396	40.909	650.345			
2018	3.733	551.260	55.339	610.332			
2019	4.915	666.139	80.410	751.064			
2020	12.951	288.274	29.795	331.020			

Source : Direction de l'Élevage

Au terme de 2020, les têtes de bétail suivies et traitées au Centre de quarantaine sont remontées à 172.176 têtes, contre 132.575 têtes en 2019, soit en hausse de 29,9% sur la période sous revue.

Évolution du cheptel suivi et traité 2011 – 2020						
Année	Effectif bétail					
2011	166.798					
2012	139.577					
2013	116.214					
2014	120.686					
2015	127.517					
2016	107.694					
2017	178.068					
2018	180.308					
2019	132.575					
2020	172.176					

Source : Direction de l'Élevage

1-3 LA PECHE

Avec ses côtes longues de 372 kilomètres, Djibouti dispose d'importantes ressources halieutiques. Le secteur de la pêche constitue ainsi un levier efficace de production de richesses, mais aussi d'emplois générateurs de revenus. Toutefois, son potentiel est sousexploité et le secteur contribue encore très faiblement à la formation du PIB.

En 2020, la pêche a permis de générer une valeur ajoutée de 1.202 millions FDJ sur les 7.025 millions FDJ produits par le secteur primaire, soit une contribution à hauteur de 17,1%.

En termes de quantité de poissons pêchés, avec une production de 2.323 tonnes en 2020, contre 2.270 tonnes pêchées en 2019, on note une légère remontée de 2,3% de la production par rapport au recul de 37,8% observée l'année dernière.

La ville de Djibouti concentre 76% de la quantité de poissons pêchés avec 1.769 tonnes débarquées pour une valeur estimée à 907,7 millions FDJ qui représente près de 83% de la valeur totale au niveau national. La ville d'Obock vient en tête des autres sites de débarquement avec 12% du volume total pêché, suivie de Loyada et Tadjourah contribuant à égalité à hauteur de 6% respectivement.

Conformément à une volonté d'amélioration de la collecte de données, la Direction de la Pêche et la FAO ont mis en place un système de base de données moderne, connue dans le monde entier et, qui se dénomme « Open Artfish ». Ce système, introduit en août 2019, permet de générer des estimations basées sur les captures en définissant la valeur par espèces (ou groupes d'espèces) et leurs prix au kilogramme.

Grâce à ce logiciel, il a ainsi pu été identifié et déterminé les 37 espèces les plus péchées dans les eaux Djiboutiennes. En 2020, le Thazard et le Thon se partagent 26% de la part des espèces pêchées, suivies de la thonine (10%) et de la carangue vorace (8%) et de la carangue lentigine (7%).

II-LE SECTEUR SECONDAIRE

2-1 L'ENERGIE ELECTRIQUE

La production d'électricité ayant atteint 627.111 MW en 2020, contre 605.150 MW en 2019, a enregistré une hausse de 3,6%, d'une année à l'autre. Cette progression reste, cependant, inférieure à celle observée entre 2018 et 2019 qui était de l'ordre de 4,2%.

La consommation électrique a augmenté de 2,9% en 2020 par rapport à 2019, passant de 502.244 MW à 517.035 MW, mais le taux de rendement commercial est descendu de 83% à 82,4% sur cette même période. Le nombre d'abonnés est, quant à lui, monté de 65.568 en 2019 à 69.315 en 2020, soit 3.747 foyers supplémentaires raccordés au réseau électrique. En 2020, le prix moyen de vente, s'établissant à 51 Francs Djibouti le Kwh, a marqué une baisse de 5,5% par rapport à son niveau de 2019.

Production et consommation d'électricité, 2016-2020								
	2016	2017	2018	2019	2020	2020/19		
Production en MW	537.340	566.859	580.856	605.150	627.111	3,6%		
Consommation en MW	422.808	461.141	469.358	502.244	517.035	2,9%		
Taux rendement commercial (%)	78,7	81,3	80,8	83	82,4	-0,6%		
Nombre d'abonnés	56.062	58.708	62.117	65.568	69.315	5,7%		
Prix moyen vente (FDJ)	56	56	54	54	51	-5,5%		

Source : EDD

2-2 L'EAU

En 2020, la production d'eau a atteint 23,1 millions m³, soit une hausse de 9,4% par rapport aux 21,1 millions m³ produites en 2019. La consommation d'eau s'étant, pour sa part, montée à 15,0 millions m³ en 2020, contre 15,6 millions m³ en 2019, a régressé de 3.8% d'une année à l'autre.

Le taux de perte sur le réseau, relativement en baisse au cours de ces dernières années, a rebondi pour atteindre 35% en 2020, soit une augmentation de 9 points de pourcentage par rapport à 2019. Dans le même temps, le nombre d'abonnés qui était en forte augmentation, durant ces dernières années, a connu un repli de 4,6% en 2020.

	Production et consommation d'eau, 2016-2020								
						Var.			
	2016	2017	2018	2019	2020	2020/19			
Production (milliers m ³)	17.921	18.965	19.913	21.118	23.108	9,4%			
Consommation	17.921	16.903	19.913	21.110	23.106	9,470			
(milliers m ³)	12.337	13.155	13.742	15.598	14.999	-3,8%			
Pertes sur le réseau (%)	31,1	30,6	30,9	26	35	9%			
Nombre									
d'abonnés	39.495	41.201	45.825	51.216	48.846	-4,6%			

Source : ONEAD

III- LE SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur des services reste le principal moteur de la croissance de l'économie Djiboutienne, axé principalement sur le secteur des transports, notamment portuaires, le commerce, les télécommunications et les activités financières.

Impacté par les perturbations internationales liées à la pandémie de Covid-19, le secteur tertiaire a affiché une timide hausse de 0,2% en 2020, nettement en-deçà de la progression de 8,1% réalisée en 2019. Ce secteur qui a pesé pour 74,6% dans la formation du PIB en 2020 a perdu 1 point de pourcentage par rapport à 2019.

3-1 LE TRAFIC PORTUAIRE

Le trafic global portuaire¹ a atteint 14,3 millions de tonnes métriques en 2020, contre 16,3 millions en 2019, enregistrant ainsi une baisse d'activité de 12,6%, d'une année à l'autre.

	Trafic total portuaire, 2016-2020								
	En tonnes métriq Var. 2016 2017 2018 2019 2020 2020/1								
Marchandises	13.916.423	11.722.059	12.001.109	11.888.985	10.061.810	-15,4%			
Djibouti	1.738.509	1.725.921	2.087.604	1.708.825	2.205.017	29,0%			
Transit	9.510.005	8.287.079	8.374.924	8.754.608	7.149.387	-18,3%			
Transbordement	2.667.909	1.709.059	1.538.581	1.425.552	707.406	-50,4%			
Hydrocarbures	3.765.198	4.213.636	4.197.757	4.435.500	4.209.351	-5,1%			
Total	17.681.621	15.935.695	16.198.866	16.324.485	14.271.161	-12,6%			

Source: PDSA

Le volume total des marchandises traité dans les différents Ports, s'étant établi à près de 10,1 millions de tonnes métriques en 2020, contre 11,9 millions de tonnes métriques l'année précédente, affiche une régression annuelle de 15,4%. Ce résultat est le produit de la baisse conjointe des activités de transit (-18,3%) et du transbordement (-50,4%), malgré une forte reprise de 29% du trafic de marchandises djiboutien. Les hydrocarbures ont, pour leur part, également enregistré un recul de 5,1% en 2020.

3-1-1 Le trafic éthiopien

Avec un volume de 10,8 millions de tonnes métriques traitées en 2020, contre 12,7 millions en 2019, le transit éthiopien est en régression de de 14,5%.



BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI

¹ Il s'agit des données agrégées des ports en activité à Djibouti (PDSA, DMP, SGTD, HDTL et Port de Tadjourah).

Evolution du trafic éthiopien, 2016-2020							
					En toni	nes métriques	
2016 2017 2018 2019 2020 Va							
Transit Import	8.880.299	7.054.194	7.208.281	7.545.692	6.488.821	-14,0%	
Transit Export	629.705	1.232.885	1.166.644	1.208.915	660.565	-45,3%	
Hydrocarbures	3.113.340	3.576.083	3.714.327	3.916.736	3.689.525	-5,8%	
Total	12.623.344	11.863.162	12.089.252	12.671.343	10.838.911	-14,5%	

Source: PDSA

Les importations de marchandises sèches destinées au marché éthiopien et les exportations éthiopiennes ont connu, respectivement, une baisse de 14,0% et de 45,3% entre 2019 et 2020. Le trafic des hydrocarbures a, dans le même temps, reculé de 5,8%.

Part du trafic éthiopien en pourcentage du trafic global, 2016-2020								
	2016	2017	2018	2019	2020	Var. 2020/19		
Marchandises	68,3%	70,7%	69,8%	73,6%	71,0%	-2,6%		
Hydrocarbures	82,7%	84,9%	88,5%	88,3%	87,6%	-0,7%		
Total	71,4%	74,4%	74,6%	77,6%	75,9%	-1,7%		

Source : PDSA

La part du trafic éthiopien dans le trafic global portuaire est descendue de 77,6% à 75,9%, entre 2019 et 2020. Cette contraction concerne surtout les parts de marchandises sèches et, dans une moindre mesure, les hydrocarbures.

3-1-2 Le trafic djiboutien

Le trafic total djiboutien ayant atteint 2,6 millions de tonnes métriques en 2020, contre 2,1 millions de tonnes métriques en 2019, a progressé de 24,4%, d'une année à l'autre. Ce résultat est lié à la forte hausse des marchandises importées (+39%) et l'augmentation des importations d'hydrocarbures (+2,2%). les exportations locales ont, quant à elles, chuté de 33,8% entre 2020.

Evolution du trafic djiboutien, 2016-2020								
En tonnes métric								
	2016	2017	2018	2019	2020	Var. 2020/19		
Importations locales	1.691.382	1.546.622	1.925.287	1.475.698	2.050.793	39,0%		
Exportations locales	47.126	179.299	162.317	233.127	154.224	-33,8%		
Hydrocarbures	545.360	518.692	370.693	401.499	420.406	2,2%		
Total	2.283.868	2.244.613	2.458.297	2.110.324	2.625.423	24,4%		

Source : PDSA

DEUXIEME PARTIE - LE BUDGET, LA MONNAIE ET LE SECTEUR EXTERIEUR

CHAPITRE -I- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

Atteignant un total de 143,8 milliards FDJ au terme de l'année 2020, contre 133,9 milliards FDJ en 2019, le budget de l'Etat a enregistré une hausse de 7,4% d'une année à l'autre. Dans un contexte difficile marqué par la pandémie de la Covid-19 et, malgré la hausse des recettes intérieures et le recul des dépenses courantes et d'investissements, l'équilibre budgétaire a été impacté par les dépenses exceptionnelles engagées en réponse à la pandémie, avec en conséquence un creusement du déficit public (sur base ordonnancement) qui est passé de -0,9% du PIB en 2019 à -2,1% du PIB à fin 2020.

Tableau des opérations budgétaires de l'État, 2017-2020								
En millions FDJ								
Rubriques	2017	2018	2019	2020	Var. 2020/19			
Recettes et Dons	116 138	123 930	128 931	130 243	+1,0%			
Recettes intérieures	107 212	106 311	109 283	112 097	+2,6%			
Dons officiels	8 927	17 619	19 648	18 145	-7,6%			
Dépenses	117 172	134 200	133 968	143 853	+7,4%			
Dépenses courantes	87 024	91 841	91 934	89 191	-3%			
Investissements	30 147	42 359	42 034	40 308	-4,1%			
Dépenses exceptionnelles Covid-19	-	-	-	14 354				
Solde global (base ordonnancements, dons inclus)	-1 033	-10 270	-5 037	-13 610	+170,2%			
Solde global (en % du PIB)	-0,3%	-2,5%	-0,9%	-2,1%	-1,2%			
Variations des arriérés (signe moins en positif)	-363	1 993	2 871	686	-76,1,0%			
Solde global, (base caisse)	-1 396	-8 277	-2 166	-12 924	+496,7%			
Solde global base caisse (en % du PIB)	-0,4%	-2%	-0,4%	-1,9%	-1,5%			
Financement	1 467	9 147	3 326	13 117	+294,4%			
Intérieur	-2 602	511	-4 947	-1 763	+64,4%			
Extérieur	4 069	8 636	8 273	14 880	+79,8%			
Déficit Résiduel	71	870	1 160	193	-83,4%			

Source : Ministère du Budget

I - LES RECETTES ET DONS

Les ressources totales mobilisées en 2020 qui se sont montées à 130,2 milliards FDJ, affichent ainsi un niveau de réalisation de 98,7% par rapport aux 128,5 milliards FDJ prévus par la Loi de Finance Rectificative (LFR) 2020, soit nettement mieux que le niveau de 93,7% réalisé en 2019, ce qui constitue une performance remarquable dans un contexte économique et sociale fortement éprouvé suite à l'épidémie de la Covid-19. Une meilleure collecte des recettes intérieures, compensant le recul des Dons qui n'ont d'ailleurs pas atteint les objectifs escomptés dans la LFR 2020, explique cette bonne tenue en termes de mobilisation des ressources publiques.

Ainsi, les ressources publiques totales, étant passé de 128,9 milliards FDJ en 2019 à 130,2 milliards FDJ en 2020, ont réalisé dans l'ensemble une timide progression de l'ordre de 1%, d'une année à l'autre.

1-1 LES RECETTES INTERIEURES

Atteignant un total de 112,1 milliards FDJ à fin 2020, les recettes intérieures ont dépassé les objectifs visés qui tablaient sur un montant de 105,2 milliards FDJ dans la LFR, tout en réalisant une hausse de 2,6% par rapport aux ressources collectées en 2019 qui s'étaient élevé à 109,3 milliards FDJ.

1-1-1 Les recettes fiscales

Les recettes fiscales, s'étant établies à 65,8 milliards FDJ au terme de 2020, contre 71,4 milliards FDJ une année auparavant, ont reculé de 7,8% sur la période, mais enregistrent tout de même un niveau de mobilisation de 101,4% comparativement aux 64,9 milliards FDJ programmés dans la LFR 2020.

Les impôts directs, atteignant 28,6 milliards FDJ en 2020, ont baissé de 6,2% par rapport aux 30,5 milliards FDJ collectés en 2019. Les impôts indirects ont, pour leur part, également enregistré un recul de 8,7%, passant de 37,9 milliards FDJ à 34,6 milliards FDJ, entre 2019 et 2020. Cependant, aussi bien les impôts directs qu'indirects ont dépassé les objectifs visés dans la LFR 2020.

Les autres recettes fiscales, ayant atteint 2,6 milliards FDJ en 2020, contre 3 milliards FDJ en 2019, se sont repliées de 13,3% d'une année à l'autre sur la période, tout en restant inférieures aux prévisions, avec un manque à gagner de 900 millions FDJ.

Au terme de l'exercice 2020, les recettes fiscales mobilisées ont représenté 58,7% des recettes intérieures, soit à un niveau plus bas qu'en 2019 où ces recettes représentaient 65,3% des ressources intérieures.

1-1-2 Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales, avec un total de 46,2 milliards FDJ en 2020, ont progressé de 22,2% par rapport aux 37,8 milliards FDJ de recettes réalisées au terme de l'année 2019. Les ressources d'origine non fiscales mobilisées en 2020 ont, en outre, dépassé de près de 6 milliards FDJ le montant projeté dans le cadre de la LFR 2020.

Les recettes domaniales collectées à hauteur de 14,9 milliards FDJ en 2020, contre 8,3 milliards FDJ en 2019, ont fait un bond de 78,5%, avec un taux de réalisation de 134,2% par rapport au montant prévu dans la LFR 2020. Les autres recettes, telles que les redevances sur les produits pétroliers et miniers, ainsi que les produits divers, passant de 8,2 à 9,8 milliards FDJ, entre 2019 et 2020, ont grimpé de 19,5% d'une année à l'autre.

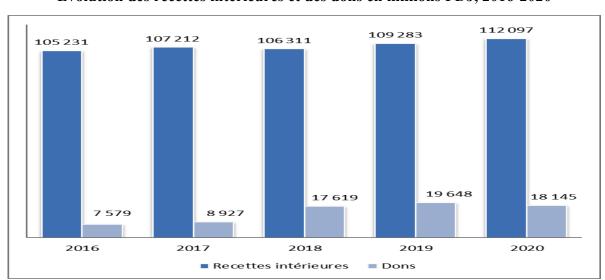
Les loyers perçus au titre des bases militaires étrangères, s'étant montés à 21,5 milliards FDJ en 2020, contre 21,3 milliards FDJ en 2019, ont légèrement augmenté et affichent un taux de réalisation de 97,3% des montants attendus dans la LFR 2020.

1-2 LES DONS

Les dons officiels reçus par la République de Djibouti, en s'établissant à 18,1 milliards FDJ au terme de l'année 2020, contre un total de 19,6 milliards FDJ mobilisé en 2019, ont ainsi reculé de 7.6%, tout en affichant un taux de réalisation de 77.7% inférieur au taux de 84,1% réalisé en 2019.

Seuls les dons affectés aux investissements publics d'un montant de 6,8 milliards FDJ ont été mobilisés en 2020. Ainsi, on enregistre une contraction de 13,9% par rapport aux 7,9 milliards FDJ de dons reçus en 2019 (dont 380 millions FDJ étaient affectés aux projets sociaux).

Les dons non-affectés aux projets ont, de leur côté, baissé de 4,2%, passant de 11,8 milliards FDJ en 2019 à 11,3 milliards FDJ en 2020.



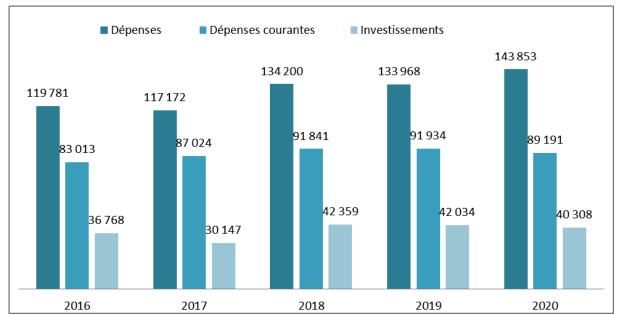
Évolution des recettes intérieures et des dons en millions FDJ, 2016-2020

Source : Ministère du Budget

II - LES DEPENSES TOTALES

Au terme de l'exercice 2020, les dépenses de l'État ont été arrêtées à 143,8 milliards FDJ, contre 133,9 milliards FDJ à fin 2019, soit en progression annuelle de 7,4%. Ces dépenses sont en dépassement du montant programmé (138,9 milliards FDJ) dans la LFR 2020.

Les dépenses exceptionnelles liées au Covid-19, d'un montant total de 14,3 milliards FDJ, expliquent à elles-seules la hausse des dépenses de l'État, durant cet exercice 2020, étant donné que les traditionnelles dépenses courantes et d'investissement ont marqué un repli entre 2019 et 2020. Ces dépenses exceptionnelles se répartissent, d'une part pour un montant de 12,9 milliards FDJ comme fonds de riposte du Gouvernement face au Covid-19 et, d'autre part, pour un montant de 1,4 milliards FDJ comme appui de la société civile face au Covid-19.



Evolution des dépenses 2016-2020, en millions FDJ

Source : Ministère du Budget

2-1 LES DEPENSES COURANTES

Les dépenses courantes, passées de 91,9 milliards FDJ à 89,2 milliards FDJ, entre 2019 et 2020, se sont contractées de 2,9% sur la période sous revue, avec toutefois un dépassement du montant prévu (88,2 milliards FDJ) dans la LFR 2020.

Les dépenses au titre des salaires, atteignant 35,7 milliards FDJ en 2020, contre 35,6 milliards FDJ en 2019, enregistrent une hausse annuelle de 0,3%, sans atteindre les 36,4 milliards FDJ ciblés dans la LFR 2020.

Les dépenses de matériels, établies à 30,3 milliards FDJ à fin 2020, contre 29,4 milliards FDJ en 2019, se sont accrues de 3,1% et, ont dépassé de 2,6 milliards FDJ le montant alloué pour ce chapitre (27.7 milliards FDJ) par la LFR 2020.

Les dépenses d'entretien sont passées de 1,3 à 1,2 milliards FDJ et ont ainsi régressé de 7,7%, entre 2019 et 2020. Le poste des transferts atteignant, quant à lui, 18,3 milliards FDJ en 2020, contre 18,1 milliards FDJ en 2019, a affiché un léger accroissement annuel de 1,1%, demeurant en decà du montant (18,8 milliards FDJ) budgétisé pour cette rubrique dans la LFR 2020.

2-2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissements, avec un total de 40,3 milliards FDJ en 2020, contre 42 milliards FDJ à fin 2019, ont baissé de 4,0%, d'une année à l'autre. Les objectifs d'investissements visés par la LFR 2020 (soit un montant de l'ordre de 35 milliards FDJ) ont, toutefois, été dépassés. La bonne tenue des investissements sur financement intérieur, qui sont passés de 22,7 milliards FDJ à 23,6 milliards FDJ, entre 2019 et 2020, n'a cependant pas permis de compenser le recul (-13,5%) des investissements sur financements extérieurs, mais les objectifs fixés par la LFR 2020 qui prévoyaient le montant des investissements sur financement intérieur à près de 14 milliards FDJ ont été largement dépassés. En 2020, les investissements sur ressources intérieures représentent

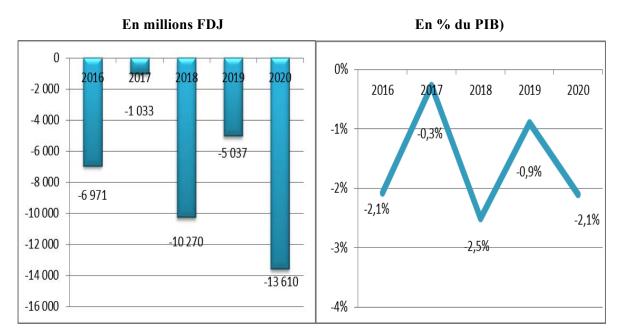
58,6% du total des dépenses d'investissements, alors qu'ils en représentaient 54% en 2019.

Les dépenses d'investissements sur financements extérieurs sont passées de 19,3 à 16,7 milliards FDJ entre 2019 et 2020. Parmi ces dépenses, les investissements financés sous forme de dons et sous forme de prêts extérieurs ont tous deux reculé, respectivement, de 9,3% et de 16,9% en douze mois.

III- LE SOLDE BUDGETAIRE

L'exercice budgétaire 2020 s'est clôturé avec un déficit public atteignant 2,1% du PIB sur base ordonnancement, le déficit se situait à 0,9% du PIB en 2019. Sur base caisse, le déficit est ramené à 1,9% en 2020, contre 0,4% du PIB en 2019.

Évolution du déficit global base ordonnancement, 2016-2020



Source : Ministère du Budget

CHAPITRE -II- LA MONNAIE ET LE CREDIT

I - LA MONNAIE

S'établissant à 454.410 millions FDJ au terme de l'année 2020, contre 380.600 millions FDJ à fin décembre 2019, la masse monétaire M3 a augmenté de 19,4%, d'une année à l'autre, affichant ainsi une meilleure progression que les +8.8% réalisés l'exercice précédent.

Cette progression a été tirée à la fois, par l'agrégat monétaire M1 (+8,1% contre +4,1% en 2019) et les dépôts en devises des résidents (42,2% contre 11,9% en 2019).

S'agissant des composantes de M1, l'accélération de leur croissance a concerné à la fois la monnaie fiduciaire hors banques (+16,4%) et les dépôts à vue libellés en monnaie nationale (+5,8%).

En termes de structure, les disponibilités monétaires et les avoirs en monnaie nationale des résidents ont diminué par rapport à l'année passée, s'établissant respectivement à 9,5% contre 9,9%, et à 32,5% contre 36,5%. En revanche, la part des dépôts libellés en devises rapportée à la masse monétaire s'est accrue, passant de 38,7% à 46,1%.

1-1 LA MASSE MONETAIRE

Evolution de la masse monétaire, 2016-2020								
						En millions FDJ		
Composantes	2016	2017	2018	2019	2020	Var. 2020/19		
Monnaie fiduciaire	32.918	35.542	36.626	37.667	43.389	16,4%		
Dépôts à vue	117.193	116.270	132.860	139.044	147.585	5,8%		
Agrégat M1	150.111	151.812	169.486	176.711	190.974	8,0%		
Dépôts sur livrets	13.022	12.919	14.762	17.185	16.900	-1,7%		
Agrégats M2	163.133	164.731	184.248	193.896	207.874	7,2%		
Dépôts à terme	22.414	33.975	34.060	39.414	37.065	-6,0%		
Dépôts en devises	123.258	171.858	131.571	147.290	209.471	42,2%		
M3 ou masse monétaire	308.805	370.564	349.879	380.600	454.410	19,4%		

Source : BCD

1-1-1 L'agrégat M1

L'agrégat M1 s'est accru de 8% contre 4,3% en liaison avec l'augmentation respective de l'émission fiduciaire (43.389 millions FDJ en 2020 contre 37.667 millions FDJ en 2019) et des dépôts à vue des résidents en monnaie locale (147.585 millions FDJ contre 139.044 millions FDJ).

Le poids de l'agrégat M1 dans le stock de monnaie a continué de régresser, passant de 46,4% à 42% d'une année à l'autre.

1-1-2 L'agrégat M2

L'agrégat M2 s'est établi à 207.874 millions FDJ contre 193.896 millions FDJ en 2019, malgré un léger recul de l'ordre de 1,7% des dépôts sur livrets sur la période étudiée.

1-1-3 L'agrégat M3

Après la rupture observée en 2018, la croissance de l'agrégat M3 a continué en 2020, pour atteindre 454.410 millions FDJ, contre 380.600 millions FDJ un an auparavant.

L'augmentation de l'offre monétaire sur la période sous revue s'explique en large partie par l'accroissement des ressources libellées en devises étrangères essentiellement, en Dollars des Etats-Unis, qui sont passées de 147.290 millions FDJ à 209.471 millions FDJ, d'une année à l'autre.

Cette accumulation des ressources en devises est essentiellement orientée vers les dépôts en Dollars des entreprises publiques et privées qui se sont respectivement accrus en volume de 1.702 millions FDJ et de 45.698 millions FDJ sur la période.

En termes de structure, la part des dépôts libellées en devises dans l'agrégat M3 a enregistré une hausse de 7,4% tandis que celle des dépôts à terme en monnaie nationale a noté un recul de 2,2% par rapport à l'exercice précédent.

1-1-4 La vitesse de circulation de la monnaie (VCM)

La vitesse de circulation de la monnaie, définie comme étant le rapport entre le PIB nominal et la masse monétaire, est un indicateur qui permet de mesurer le risque d'inflation par la monnaie. Il s'est établi à 1,26 au terme de l'année 2020.

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
VCM	1,27	1,20	1,18	1,08	1,09	1,00	1,54	1,56	1,26

Source: BCD

1-2 LES PRINCIPALES CONTREPARTIES DE LA MONNAIE

L'expansion de la masse monétaire en 2020 trouve son origine dans la croissance des avoirs extérieurs nets et des crédits intérieurs, dont la croissance annuelle s'est établie respectivement à 26,2% et 7,2% sur la période étudiée. En revanche, les autres postes nets ont constitué un facteur restrictif, limitant ainsi l'expansion de la masse monétaire au sens large. En termes de structure, les principales composantes des contreparties de la masse monétaire ont connu un recul de 3,7% et de 7,4% respectivement pour le poids des avoirs extérieurs nets dans le total de la masse monétaire. Par contre, la part des ressources non monétaires dans le total de la masse monétaire a connu une hausse de 7,7% entre décembre 2019 et décembre 2020.

En glissement annuel, les réserves officielles ont augmenté de 37% et couvrent 4,9 mois d'importation de biens et services hors zone franche.

Évolution des contreparties de la masse monétaire, 2016-2020 En millions FDJ								
Composantes	2016	2017	2018	2019	2020	VAR 2020/19		
A. Avoirs extérieurs nets	236.231	297.956	273.800	275.834	348.246	26,2%		
B. Crédits intérieurs	110.128	122.487	130.800	147.052	157.653	7,2%		
Créances nettes sur l'État	8.713	8.994	3.572	7.016	8.641	23,2%		
Créances sur les entreprises publiques	9.925	9.541	15.215	17.337	30.811	77,7%		
Crédits au secteur privé	91.490	103.952	112.013	122.699	118.201	-3,7%		
Total A+B	346.359	420.443	404.600	422.886	505.899	19,6%		
Solde des éléments non monétaires	-37.554	-49.879	-54.722	-42.286	-51.541	21,9%		
Total des contreparties de la masse monétaire	308.805	370.564	349.878	380.600	454.358	19,4%		

Source · BCD

1-2-1 Les avoirs extérieurs nets

Passant de 275.834 millions FDJ en décembre 2019 à 348.246 millions FDJ en décembre 2020, les avoirs extérieurs nets du système bancaire ont enregistré une hausse de 26% d'une période à l'autre. En termes de répartition, les avoirs extérieurs nets sont détenus à hauteur de 31% par les autorités monétaires et le reste est détenu par les banques commerciales. Aussi, la part relative des avoirs extérieurs nets dans la masse monétaire a régressé de 3,7%, d'une année à l'autre.

Avoirs et engagements extérieurs nets du système bancaire, 2018-2020							
				En millions FDJ			
Composantes	2018	2019	2020	Var. 2020/19			
Avoirs ext. bruts des autorités monétaires	79.022	87.608	119.944	36,9%			
Engagements extérieurs des autorités mon.	-3.805	-2.655	-10.227	285,2%			
Avoirs extérieurs nets des autorités mon.	75.217	84.953	109.717	29,2%			
Avoirs extérieurs bruts des banques	237.864	250.343	309.648	23,7%			
Engagements extérieurs des banques	-39.281	-59.462	-71.118	19,6%			
Avoirs extérieurs nets des banques	198.583	190.881	238.530	25,0%			
Total des avoirs extérieurs nets	273.800	275.834	348.247	26,2%			

Source : BCD

1-2-1-1 LES AVOIRS EXTERIEURS NETS DES AUTORITES MONETAIRES

En 2020, les avoirs extérieurs nets des Autorités monétaires ont connu une croissance significative en volume de 24.764 millions FDJ contre une augmentation de 9.736 millions FDJ l'année précédente. Les décaissements des aides à la Balance des paiements des Institutions internationales au titre de la lutte contre la pandémie du Covid-19 ont conforté les réserves de devises de la Banque Centrale de Djibouti.

Avoirs extérieurs bruts des autorités monétaires, 2018-2020 En millions FDJ							
Composantes	2018	2019	2020	Var. 2020/19			
Dépôts à vue à l'étranger	76.950	85.296	116.416	36,5%			
Comptes FMI	1.595	1.430	1.721	20,3%			
Total	78.545	86.726	118.137	36,2%			

Source : BCD

Par conséquent, les réserves internationales nettes (RIN) constituées essentiellement des dépôts à vue libellés en Dollars US ont atteint 5.812 millions FDJ en 2020, contre 5.626 millions FDJ l'année précédent, soit une amélioration de 3,3% d'une année à l'autre.

			2018	2019	2020	Var. 2020/19
Réserves Internationales millions FDJ)	Nettes	(en	5.535	5.626	5.812	3,3%

Source : BCD

Le taux de couverture de l'émission fiduciaire, s'établissant à 105% à fin 2020, contre 107% en décembre 2019, s'est légèrement dégradé.

	2018	2019	2020	Var 2020/19
Taux de couverture de la circulation fiduciaire	106%	107%	105%	-2%

Source : BCD

Les engagements extérieurs des autorités monétaires sont passés de 2.655 millions FDJ à 10.227 millions FD, entre 2019 et 2020, suite au décaissement du FMI d'un montant équivalent à 100% de la quote-part de la République de Djibouti au titre du guichet choc exogène de la Facilité de crédit rapide (FCR), pour faire face au besoin de financement de la Balance des paiements.

1-2-1-2 LES AVOIRS EXTERIEURS NETS DES BANQUES

En glissement annuel, les avoirs extérieurs nets des banques commerciales ont augmenté de 25% à fin 2020, passant de 190.881 millions FDJ à 238.530 millions FDJ, alors qu'ils avaient baissé de 4% à fin 2019.

Les avoirs extérieurs bruts des banques commerciales, composés principalement de leur placement auprès de leurs corresponds ou de leurs maisons-mères, ont noté une croissance significative de 24% suite au placement à hauteur de 36.000 millions FDJ d'une banque de la place dans le cadre d'une émission de titres obligataires sur le marché mondial.

Dans le même temps, les engagements extérieurs des banques de la place, constitués des placements des correspondants des banques étrangères, les ressources à terme ou à vue des clients non-résidents, ainsi que l'émission des obligations, ont augmenté de 20%, entre décembre 2019 et décembre 2020.

Engagements extérieurs des banques commerciales, 2018-2020							
				En millions FDJ			
Composantes	2018	2019	2020	Var. 2020/19			
Correspondants passif	14.555	30.222	20.532	-32,1%			
Dépôts à vue des non-résidents	19.777	24.533	6.608	-73,1%			
Dépôts à terme des non résidents	3.624	3.744	1.778	-52,5%			
Emprunts &Titres participatifs	500	500	2.108	321,6%			
Divers passif	831	462	40.092	8577,9%			
Total	39.287	59.461	71.118	19,6%			

Source : BCD

1-2-2 Les crédits intérieurs

Le crédit intérieur, atteignant 157.653 millions FDJ en 2020, contre 147.052 millions FDJ en 2019, s'est accru à un rythme inférieur comparativement à 2019 (7,2% contre 12,4%) en liaison avec le ralentissement des créances allouées au secteur privé dans le contexte de contraction de l'activité économique due à la pandémie de Covid-19.

1-2-2-1 LES CREDITS A L'ECONOMIE

En variation annuelle, les créances sur l'économie ont augmenté de 10%, passant de 140.036 millions FDJ à 149.013 millions FDJ entre 2019 et 2020. Cette évolution résulte de l'accroissement des crédits accordés au secteur public, qui sont monté de 17.337 millions FDJ à 30.811 millions FDJ sur cette période. Les créances allouées au secteur privé ont, pour leur part, connu une contreperformance annuelle de 3,7% en lien avec le ralentissement de l'économie nationale due à la propagation de la pandémie du Coronavirus.

La ventilation selon le type de crédit a montré que les crédits à l'économie ont été dominés par les crédits à long terme qui se sont chiffrés à 58.810 millions FDJ, contre 39.791 millions FDJ un an auparavant, soit 40% du total des crédits à la clientèle. S'agissant des prêts bancaires à court et à moyen terme, ils ont atteint respectivement 56.180 millions FDJ et 34.351 millions FDJ courant 2020, portant leur part respectif à 38% et à 23% dans le crédit bancaire.

1-2-2-2 LES CREANCES NETTES SUR L'ETAT – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT (PNG)

L'endettement net de l'Etat a progressé de 23% contre 96% en 2019, s'établissant à 8.641 millions FDJ contre 7.016 millions FDJ l'exercice précédent. A cet effet, l'Etat a bénéficié d'un crédit FMI de 7.500 millions FDJ en 2020, portant à 10.173 millions FDJ les créances du Gouvernement vis-à-vis du FMI. Les créances nettes de l'Etat envers les banques commerciales ont, en revanche, baissé de 3,4%, s'établissant à 5.420 millions FDJ contre 5.609 millions FDJ un an auparavant.

Créances nettes sur l'Etat, 2018-2020						
	En millions					
Composantes	2018	2019	2020	Var 2020/19		
Créances des autorités monétaires	3.637	2.557	10.173	297,8%		
Dépôts de l'Etat à la BCD	-5.276	-1.150	-6.952	504,5%		
Créances nettes des autorités monétaires	-1.639	1.407	3.221	128,9%		
Créances des banques	5.641	6.024	5.821	-3,4%		
Dépôts de l'Etat auprès des banques	-431	-415	-401	-3,4%		
Créances nettes des banques	5.210	5.609	5.420	-3,4%		
Dépôts à vue auprès du Trésor	0	0	0	0		
Total des créances de l'Etat	9.278	8.581	15.994	86,4%		
Total des dépôts de l'Etat	-5.707	-1.565	-7.353	369,8%		
Traites des douanes	0	0	0	0		
Position nette de l'Etat	3.571	7.016	8.641	23,2%		

Source: BCD

II- LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

2-1 L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En 2020, l'activité du secteur bancaire a progressé de 19,9% par rapport à fin 2019. Le total bilan s'est établi à 549.691 millions FDJ, contre 458.397 millions FDJ l'exercice précédent. Cette croissance profite surtout aux opérations interbancaires des banques (+20%) et aux crédits à la clientèle (+18%).

2-2 L'EQUILIBRE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

2-2-1 Les emplois

En accroissement annuel de 20%, les principaux postes des emplois des établissements de crédit ont noté une évolution à la hausse à l'exception de la rubrique « divers ».

En effet, les encours de crédits alloués par le système bancaire ont affiché une hausse significative de 18,4% en 2020, contre 11,2% en 2019. Courant 2020, une banque de la place a accordé un crédit d'équipement à long terme permettant de passer de 126.101 millions FDJ en 2019 à 149.340 millions FDJ sur la période sous revue.

Les opérations interbancaires ont terminé l'année sous revue en hausse de 20%, contre 10,7% une année auparavant. En terme structural, les opérations interbancaires ont constitué 50% du total de l'actif, soit quasiment au même niveau que l'année dernière.

Le poste « immobilisations » des établissements de crédits ont continué de se renforcer en se fixant à 17.263 millions FDJ en 2020, contre 13.838 millions FDJ en 2019, soit un taux de progression de 25%. Les constructions ou rénovations des sièges sociaux, matériels et

mobiliers, ainsi que l'ouverture des nouvelles agences dans la Capitale et dans les régions de l'intérieur constituent les facteurs explicatifs de l'évolution des immobilisations corporelles qui sont passées de 13.211 millions FDJ en 2019 à 16.026 millions FDJ en 2020.

La rubrique « Divers » regroupant les opérations de caisse et les titres et prêts participatifs a noté une contraction de 2% sur l'année 2020.

Emplois des banques en activité, 2018-2020 En millions FDJ								
Composantes	2018	2019	2020	Var. 2020/19				
Opérations interbancaires	206.885	229.092	275.097	20,1%				
Créances sur le Trésor & BCD	33.255	42.242	61.864	46,4%				
Crédits à la clientèle	113.362	126.101	149.340	18,4%				
Immobilisations	11.737	13.838	17.263	24,8%				
Divers	57.671	47.124	46.127	-2,1%				
Total	422.910	458.397	549.691	19,9%				

Source : BCD

2-2-2 Les ressources

Les dépôts de la clientèle, principales ressources du secteur bancaire, se sont accrus de 34.565 millions FDJ, passant de 371.212 millions FDJ en 2019 à 418.905 millions FDJ en 2020.

Malgré le ralentissement de l'économie nationale, les établissements de crédit ont continué à renforcer les niveaux de leurs capitaux propres (+6.681 millions FDJ entre décembre 2019 et décembre 2020) en raison de la non-distribution des dividendes imposée par la Banque Centrale pour faire face à la crise sanitaire.

Les dépôts du Trésor et ceux des banques correspondantes étrangères ont, respectivement, noté un recul de 4 points de base et de 25%, au terme de l'année 2020.

Le Poste « Divers », constitué principalement par des engagements divers, a accusé un repli de près de 2% à fin 2020.

Le ratio fonds propres/Total des Dépôts a conservé un niveau relativement stable à 11,3% entre décembre 2019 et décembre 2020.

Ressources des banques en activité, 2018-2020 En millions FD.								
Composantes	2018	2019	2020	Var. en % 2020/19				
Dépôts du Trésor	1.824	1.988	1.981	-0,4%				
Opérations interbancaires	17.421	29.061	21.722	-25,3%				
Dépôts de la clientèle	336.647	371.212	418.905	12,8%				
Fonds propres	37.691	40.784	47.465	16,4%				
Divers	29.328	15.352	59.618	288,3%				
Total	422.911	458.397	549.691	19,9%				

Source : BCD

2-2-3 Les dépôts selon la nature

Contrairement aux ressources à terme (comptes à terme et bons de caisse) qui ont marqué une baisse respective de 6% et de 12%, les autres formes de dépôts ont connu une hausse significative selon des proportions différentes.

Constituant la composante la plus importante dans le total des dépôts collectés, les ressources à vue ont progressé de 19,5% en 2020 (304.352 millions FDJ contre 254.636 millions FDJ en 2019). En même temps, les dépôts sur livrets se sont établis à 43.900 millions FDJ, soit en progression de 7% par rapport à 2019.

Dépôts auprès des banques selon la nature, 2018-2020								
				En millions FDJ				
Composantes	2018	2019	2020	Var. 2020/19				
Comptes à vue	231.537	254.636	304.352	19,5%				
Comptes sur livrets	40.085	41.044	43.900	7,0%				
Comptes à terme	59.808	70.734	66.448	-6,1%				
Bons de caisse	5.218	4.798	4.205	-12,4%				
Total	336.648	371.212	418.905	12,8%				

Source : BCD

2-2-4 Les dépôts selon les devises et les différentes catégories de déposants

Les ressources drainées en 2020 auprès des sociétés privées et entrepreneurs individuels ont représenté 38,6% du total des dépôts collectés, soit 4% de moins par rapport à 2019.

La rubrique « divers », composée notamment des dépôts des organisations non gouvernementales, des associations et ceux des ambassades, se sont accrus également en volume de 8.147 millions FDJ entre fin 2019 et fin 2020.

Aussi, les dépôts des particuliers et des entreprises publiques ont, respectivement, continué de progresser de 37% et de 16% sur la période observée.

Dépôts auprès des banques par catégorie de déposants, 2018-2020 En millions FDJ						
Composantes	2018	2019	2020	Var. 2020/19		
Entreprises et Ets publics	45.456	47.820	55.684	16,4%		
Sociétés et entreprises individuelles	146.850	171.875	161.964	-5,8%		
Particuliers	110.592	112.537	154.130	37,0%		
Divers	33.750	38.980	47.127	20,9%		
Total	336.648	371.212	418905	12,8%		

Source: BCD

La ventilation des dépôts collectés par les établissements de crédit selon les devises montre une prédominance des ressources libellées en monnaie nationale qui se sont établies à 202.110 millions FDJ, contre 197.504 millions FDJ en 2019, soit +2,3%. Cependant, la part des dépôts en monnaie nationale par rapport au total des dépôts collectés a noté un recul de 5% au profit des dépôts libellés en « autres devises ».

Parallèlement, les ressources libellées en dollars US ont réalisé une hausse notable de près de 27%, se situant à 192.373 millions FDJ en 2020, contre 151.850 millions FDJ en décembre 2019, témoignant de la préférence des opérateurs économiques, notamment les commerçants, pour cette devise.

Dans la même foulée, les dépôts libellés en « autres devises » ont enregistré une reprise de près de 12%, se situant à 24.423 millions FDJ en 2020, contre 21.858 millions FDJ en 2019.

Dépôts auprès des banques selon les devises, 2018-2020						
				En millions FDJ		
Composantes	2018	2019	2020	Var. 2020/19		
Francs Djibouti	183.313	197.504	202.110	2,3%		
Dollars US	129.410	151.850	192.373	26,7%		
Autres devises	23.924	21.858	24.423	11,7%		
Total	336.647	371.212	418.905	12,8%		

Source : BCD

2-2-5 L'évolution de la rémunération des dépôts

Dans un contexte exceptionnel dû à la pandémie du Covid-19, la rémunération proposée par les banques commerciales ont fortement baissé à la fois pour les particuliers (0,71% en 2020 contre 1,17%) que pour les entreprises (0,8% en 2020 contre 1,57% en 2019). Dans l'ensemble, le taux créditeur moyen a baissé à fin décembre 2020, s'établissant à 0,75% sur l'année étudiée contre 1,35% une année auparavant.

Cette diminution a concerné les taux d'intérêts proposés sur les dépôts à terme et les bons de caisse pour tous les agents économiques. Pour les particuliers, les taux créditeurs sur les comptes à termes et les bons de caisse sont passés respectivement de 1,84% à 0,78% et de 0,89% à 0,59% d'une année à l'autre. La même tendance est constatée pour les entreprises privées dont les taux créditeurs sont passés de 2,42% à 1,03% pour les comptes à terme et de 0,76% à de 0,59% pour les bons de caisse.

En s'établissant à 0,77%, la rémunération moyenne proposée par les établissements de crédit concernant les dépôts sur livrets est restée inchangé, à la fois pour les particuliers et pour les entreprises privées et entrepreneurs individuels sur la même période.

III – LES CONCOURS BANCAIRES

Après avoir augmenté de 11, 2% en 2019, l'encours des crédits à l'économie s'est accru de 18,4%, passant ainsi de 126.100 millions FDJ à 149.340 millions FDJ en 2020. Cette augmentation a porté uniquement sur les crédits à long terme qui ont progressé en volume de 19.000 millions FDJ entre décembre 2019 et décembre 2020. Toutefois, la part de crédit à l'économie rapporté au PIB est restée relativement stable à 26% d'une année à l'autre.

Ce ratio de crédit par rapport au PIB demeure relativement faible et s'explique par la persistance des facteurs structurels qui freinent le potentiel de développement du secteur financier. Il s'agit, d'une part, du faible accès aux services financiers de la population adulte et, d'autre part, des coûts d'exploitation et d'octroi de crédits relativement élevés des banques.

L'encours des engagements par signature s'est chiffré à 32.869 millions FDJ en 2020, soit une reprise annuelle de 4,7% sur la période sous revue.

La qualité du portefeuille crédits s'est améliorée d'une année à l'autre. Le taux de détérioration du portefeuille s'est fixé à 13,2% en 2020 contre 16,3% l'exercice précédent, en liaison d'une part, avec la croissance du volume de crédits alloués et, d'autre part, avec la radiation des créances compromises qui dataient de cinq ans dans le bilan des établissements de crédit. Par contre, le taux de provisionnement des créances non performantes a augmenté de 5,8%, passant de 78,2% à 84% d'une année à l'autre.

3-1 REPARTITION DES CONCOURS BANCAIRES SELON LA DUREE

Selon la ventilation par terme, le crédit à décaissement accordé aux entreprises et aux ménages est resté dominé pour la première fois par le crédit à long terme, lequel a montré une amélioration significative de 48% par rapport à l'année précédente, s'établissant à 58.810 millions FDJ et représentant 40% du total en décembre 2020, en augmentation de 8,5% dans le total de crédit distribué sur la même période. Cette performance concerne les crédits à l'équipement qui passent de 34.356 millions FDJ en décembre 2019 à 53.254 millions FDJ en décembre 2020.

Les crédits à moyen terme ont conservé un niveau relativement stable à 34.351 millions FDJ d'une année à l'autre. Toutefois, la part des crédits à moyen terme dans le total des crédits distribués s'est rétrécie de 4% entre décembre 2019 et décembre 2020.

Les financements à court terme ont également progressé de 52.277 millions FDJ en 2019 à 56.180 millions FDJ en 2020, en raison de l'accroissement conjoint des crédits à la consommation d'une durée inférieure à 12 mois (+2.884 millions FDJ) et des autorisations de dépassement (+437 millions FDJ).

Évolution des engagements selon la durée, 2018-2020						
				En millions FDJ		
Composantes	2018	2019	2020	Var 2020/19		
Crédits à court terme	61.070	52.277	56.180	7,5%		
Crédits à moyen et long terme	52.293	73.823	93.160	26,2%		
Total bilan	113.363	126.100	149.340	18,4%		
Hors Bilan	33.582	31.382	32.869	4,7%		
Total Général	146.945	157.482	182.209	15,7%		

Source: BCD

3-2 REPARTITION DES CONCOURS BANCAIRES SELON LA DEVISE ET LES BENEFICIAIRES

Concernant la répartition des crédits accordés selon les devises, les crédits libellés en Dollars US ont, pour la première fois, constitués la part la plus significative dans le total des encours total des crédits sur la période étudiée. En effet, les encours de crédits en dollars USD sont passés de 59.829 millions FDJ en 2019 à 76.096 millions FDJ une année plus tard soit une progression de 27%. En termes de proportion, les crédits libellés en Dollars US ont également représenté 51% en 2020, soit une marge de progression de 3,6% dans l'encours global des crédits.

Evolution des engagements globaux selon les devises, 2018-2020 En millions FDJ						
Composantes 2018 2019 2020 Var. 2020/19						
Francs Djibouti	65.839	65.855	71.889	9,2%		
Dollars US	47.079	59.829	76.096	27,2%		
Autres devises	443	416	1.356	225,9%		
Total	113.361	126.100	149.340	18,4%		

Source: BCD

Obéissant à une évolution similaire, les crédits consentis en monnaie nationale et en « autres devises » ont respectivement observé une progression de 9% et de 226% entre décembre 2019 et décembre 2020.

Evolution des engagements par agent économique, 2018-2020						
En millions FDJ						
Agents économiques	2018	2019	2020	Var. 2020/19		
Entreprises et Ets publics	21.677	22.337	33.096	48,1%		
Sociétés et entrep. Individuels	94.371	97.927	116.828	19,3%		
Particuliers	22.627	27.331	29.145	6,6%		
Divers	8.270	9.887	3.140	-68,2%		
Total	146.945	157.482	182.209	15,7%		

Source : BCD

Concernant la ventilation par agent économique, les concours bancaires, inscrits au Bilan et en Hors bilan et répartis selon les agents économiques bénéficiaires, ont continué leur tendance à la hausse pour se situer à 182.209 millions FDJ en 2020, contre 157.482 millions FDJ en 2019. A l'exception du poste « Divers », les engagements de tous les agents économiques ont noté une progression selon des degrés divers.

Les sociétés et entrepreneurs individuels sont passés de 97.927 millions FDJ en 2019 à 116.828 millions FDJ en 2020 représentant 64% du total des engagements bancaires.

Les concours octroyés aux entreprises publiques et aux particuliers ont constitué, respectivement 18% et 16% des prêts et engagements globaux consentis au terme de l'année 2020.

Par contre la rubrique « divers », principalement composée des concours aux administrations privées et aux organisations non gouvernementales, a connu une baisse annuelle de 68% (3.140 millions FDJ en 2020 contre 9.887 millions FDJ en 2019). En effet, les banques commerciales ont réduit les concours en direction des administrations privées et des organisations non gouvernementales dans un contexte de pandémie mondiale.

3-3 EVOLUTION DU COUT DU CREDIT

Le taux débiteur moyen sur le total des crédits distribués s'est fixé 10,13% à fin décembre 2020, contre 10,06% en décembre 2019. Cette légère augmentation a concerné essentiellement les taux d'intérêts moyen sur les particuliers, qui passent de 9,18% en décembre 2019 à 9,62% en décembre 2020. Les taux débiteurs sur les crédits distribués aux entreprises ont conservé un niveau relativement stable à 10,26% d'une année à l'autre.

• Les particuliers

Le taux d'intérêts moyen sur l'encours de crédit accordés aux particuliers a enregistré une augmentation de 0,4% sur la période observée. En effet, l'augmentation de taux a concerné à la fois les découverts (11% en 2020 contre 10,56% en 2019) et les crédits personnels (10,2% contre 8,8% en 2019). Par contre, les particuliers ont bénéficié d'une réduction de 0,62% des taux sur les crédits immobiliers, qui passent de 8,16% à 7,54% entre décembre 2019 et décembre 2020.

• Les entreprises et entrepreneurs privés

Dans l'ensemble, les taux débiteurs moyens sur l'encours total des crédits alloués aux entreprises et entrepreneurs individuels ont conservé un niveau stable d'une année à l'autre.

Durant cette période, les entreprises et entrepreneurs individuels ont toutefois bénéficié de conditions bancaires plus favorables concernant les autres crédits à court terme (10,15% en 2020, contre 10,28% en 2019) et les crédits à moyen et long terme (10,71% contre 10,86% en 2019).

Par contre, le taux moyen sur les découverts a noté une hausse de 0,24% entre décembre 2019 et décembre 2020.

CHAPITRE -III- LE SECTEUR EXTERIEUR

I- LA BALANCE DES PAIEMENTS

1-1 LE COMPTE COURANT

En 2020, et comparativement à la réalisation de la même période en 2019, le solde de la Balance des paiements a été marqué par un solde du compte courant excédentaire de 65.109 millions FDJ malgré une détérioration de 35.121 millions FDJ, d'une année à l'autre. Cette évolution a été attribuée à la dégradation des soldes de la balance commerciale (-11%) et de la balance des services (-25%).

Balance des paiements						
				En millions FDJ		
	2018	2019	2020	Var. 2020/19		
Compte transactions courantes	76.176	100.230	65.109	-35%		
Biens	-14.363	-25.229	-22.500	-11%		
Exportations, fab	625.926	710.204	494.884	-30 %		
Importations, fab	-640.289	-735.433	-517.384	-30 %		
Services et Revenus	55.585	77.151	52.983	-31%		
Crédit	195.665	219.122	173.150	-21 %		
Débit	-140.080	-141.971	-120.166	-15%		
Transferts courants	34.954	48.307	34.624	-28%		
Administrations publiques	30.097	45.245	32.763	-28 %		
Autres secteurs	4.857	3.062	1.861	-39 %		
Autres	0	0	0	0%		
Compte de capital	12.361	7.142	6.510	-9%		
Transferts de capital	12.711	7.142	6.510	-9%		
Administration publique	12.711	7.142	6.510	-9 %		
Transferts des migrants	0	0	0	0%		
Acquisitions & cessions d'actifs non	0	0	0	00/		
financiers, non produits	0	0	0	0%		
Compte des opérations financières	65.366	55.416	-3.783	-107%		
Investissements directs	30.213	31.101	28.121	-10 %		
Investissements de portefeuille	-33	-2.048	37.272	-1920 %		
Autres investissements	15.284	33.586	-36.824	-210 %		
Avoirs de réserves	19.903	-7.223	-32.352	348%		
Erreurs et omissions	-153.903	-162.787	67.834	-59%		

Source : BCD

En termes relatifs, le solde courant a représenté 8,5% du PIB en 2020, contre +17,6% il y a un an. Ce résultat a été dû à l'évolution à la baisse de tous les postes du compte courant, mais particulièrement à celui des « exportations de biens et services ».

Compte des tr	ransactions	courantes	5	
				En millions FDJ
	2018	2019	2020	Var. 2020/19
Biens	-14.363	-25.229	-22.500	-10,8%
Services	80.852	93.829	70.501	-25%
Revenus	-25.267	-16.678	-17.518	-1,4%
Transferts courants	34.954	48.307	34.624	-28%
Total balance courante	76.176	100.230	65.109	-35%
Importations des biens et services/PIB	146%	140%	111%	-29%
Exportations des biens et services/PIB	159%	162,5%	116%	-46%

Source : BCD

1-2 LA BALANCE COMMERCIALE

La balance commerciale de la République de Djibouti a connu un déficit de 22.500 millions FDJ durant l'année 2020. Pour rappel, ce déficit avait été de 25.229 millions FDJ en 2019. Cette détérioration de la balance commerciale est due à la baisse des importations des biens qui passent de 735.433 millions FDJ à 517.384 millions FDJ entre décembre 2019 et décembre 2020.

Balance des biens					
En millions FL					
	2018	2019	2020	Var. 2020/19	
Exportations, fab	625.926	710.204	494.884	-30,3%	
Dont réexportation Importations, fab	550.451 640.289	707.258 735.433	437.971 517.384	-38% -29,6%	
Balance commerciale	-14.363	-25.229	-22.500	-10,8%	

Source : BCD

1-3 LA BALANCE DES SERVICES

Sur la période sous revue, le solde structurellement excédentaire des services a baissé de 25% en 2020, après avoir augmenté de 16% en 2019. Cette évolution résulte simultanément de la baisse de tous les soldes des échanges des services : transport (- 9,4%), voyage (-61%), communication (-31%), assurances (-26,7), administration publique (-23,8%) et des autres services (-24%).

En effet, les soldes des exportations de services de transport ont baissé de -17%, en lien avec les perturbations des trafics des transports à cause de la pandémie du Coronavirus. En outre, les recettes de voyage ont chuté de 5.942 millions de FDJ par rapport 2019 en raison de la fermeture des frontières terrestre, aérienne et maritime.

Le solde excédentaire des services de communication a connu une régression, passant de 17.378 millions FDJ en décembre 2019 à 12.009 millions FDJ en décembre 2020. Cette évolution est liée à la baisse des recettes tirées des consommations de téléphone et d'internet des non-résidents installés à Djibouti.

Les services des administrations publiques représentent les dépenses de consommation des différents contingents militaires étrangers, des ambassades et organisations internationales installés à Diibouti. Au terme de l'année 2020, cette rubrique a enregistré un solde excédentaire de 34.390 millions FDJ, contre 45.151 millions FDJ en 2019.

Le solde des autres services a également connu une baisse de -24% par rapport à l'année 2019.

Par contre, les services d'assurances ont enregistré, au terme de l'année 2020, un solde déficitaire de 2.943 millions FDJ vis-à-vis des non-résidents.

Solde des échanges de services En millions FDJ					
	2018	2019	2020	Var. 2020/19	
Transports	10.177	14.885	13.480	-9,4%	
Voyages	6.155	6.772	2.628	-61%	
Communications	15.502	17.378	12.009	-30,9%	
Services d'assurances	-3.782	-4.019	-2.943	-26,7%	
Administrations publiques	40.832	45.151	34.391	-23,8%	
Autres services	11.967	13.662	10.937	-24%	
Total	80.851	93.829	70.501	-25%	

Source: BCD

1-3 LA BALANCE DES REVENUS

Les revenus comprennent, d'une part, les revenus du travail et, d'autre part, les revenus des capitaux. Ces derniers englobent les produits des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres placements.

Le solde net des revenus s'est contracté de 5% en 2020. Ainsi, le déficit de la balance des revenus a été de 17.517 millions FDJ en 2020 après avoir enregistré 16.678 millions FDJ en 2019. De même, le revenu du travail qui provient des salaires versés aux résidents locaux par les organismes internationaux et les représentations diplomatiques a connu une baisse de -19,4%, passant de 14.122 millions FDJ en 2019 à 11.384 millions FDJ en 2020.

Solde des revenus En millions FDJ					
	2018	2019	2020	Var. 2020/19	
Rémunération des salariés					
	10.336	14.122	11.384	-19,4%	
Revenus des					
investissements	-35.603	-30.800	-28.901	-6,2%	
Total	-25.267	-16.678	-17.517	5%	

Source: BCD

1-4 LA BALANCE DES TRANSFERTS

L'excédent des transferts courants a affiché 34.624 millions FDJ en 2020, en baisse de plus de 28% par rapport à 2019.

Le solde des transferts des Administrations Publiques explique l'essentiel de cette évolution, avec un solde excédentaire de 34.624 millions FDJ sur la période, mais celui des « Autres secteurs » a accusé un recul de 39%.

Transferts courants					
En millions FDJ					
	2018	2019	2020	Var. 2020/19	
Administrations publiques	34.954	45.245	32.763	-27,5	
Autres secteurs	4.857	3.062	1.861	-39,2	
Total	39.811	48.307	34.624	-28,3	

Source : BCD

1-6 LE COMPTE DE CAPITAL

Entre 2019 et 2020, le solde des transferts de capital est resté positif de 6.510 millions FDJ après 7.142 millions FDJ. Les « opérations en capital » se sont soldées par une reprise des entrées de « dons-projets » en faveur de l'Administration Publique de 235 millions FDJ en 2020 contre une baisse significative en volume de 5.219 millions FDJ des « dons projets » en 2019.

1-7 LE COMPTE DES OPERATIONS FINANCIERES

Le compte financier retrace les opérations de transferts d'actifs financiers entre les résidents de la République de Djibouti et les non-résidents. Il s'agit de crédits commerciaux, des investissements directs et de portefeuille et, de manière générale, de la création ou de la liquidation de créances entre résidents de Djibouti et non-résidents.

Les mouvements de capitaux entre résidents et non-résidents ont enregistré une entrée nette de 3.784 millions FDJ en 2020, contre une sortie de 57.510 millions FDJ l'année précédente, traduisant des importantes entrées dans les avoirs de réserves et dans les autres investissements.

En 2020, les investissements de portefeuille ont connu une sortie de 37.272 millions FDJ suite à l'émission d'une obligation d'une banque de la place tandis que les flux au titre des autres investissements se sont caractérisés par une entrée nette de capitaux de 36.824 millions FDJ en 2020, après une sortie nette de 33.586 millions FDJ en 2019.

Au niveau des réserves, il ressort une hausse des avoirs de réserves à l'étranger de 32.352 millions FDJ en 2020 contre une hausse de 7.223 millions FDJ en 2019. Les appuis des institutions internationales d'un montant équivalent à 100% de la quote-part au FMI de la République de Djibouti pour faire face aux besoins de financement de la Balance des paiements.

Compte d'opérations financières En millions FDJ					
2018 2019 2020 Var. 2020/2019					
Investissements directs	30.313	31.101	28.121	-9,6%	
Investissements de portefeuille	-33	-2.048	37.272	-1.920%	
Autres investissements	15.284	33.586	-36.824	-209%	
Avoirs de réserves	19.903	-7.223	-32.352	348%	
Total opérations financières	65.366	55.416	-3.784	-107%	

Source: BCD

En 2020, les investissements directs étrangers ont baissé de 9,6% essentiellement imputable à la fermeture des frontières pour faire face à la propagation de la pandémie du Covid 19.

II- LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE

Au 31 décembre 2020, la Position Extérieure Globale (PEG) de la République de Djibouti a enregistré un solde déficitaire de 386.554 millions FDJ, contre 390.931 millions FDJ en 2019, soit une amélioration de 4.377 millions FDJ.

La baisse du déficit de la Position extérieure Globale est attribuée aux effets conjugués, de l'accumulation des avoirs de réserves de la Banque Centrale et de l'amélioration en volume de 37.417 millions FDJ du déficit du compte des « autres investissements » vis-àvis des non-résidents.

Position extérieure globale, 2018-2020 En millions FDJ						
Composantes	2018	2019	2020	Var. 2020/19		
Investissements directs	-279.632	-310.734	-338.855	9%		
Avoirs	0	0	0			
Engagements	-279.632	-310.734	-338.855	9%		
Investissements de portefeuilles	-838	2.886	-34.386	-1.291%		
Avoirs	-838	2886	4.620	60%		
Engagements	0	0	-39.006			
Autres investissements	-150.286	-170.719	-133.302	-22%		
Avoirs	267.965	282.327	343.083	22%		
- Prêts	2.345	4.439	19.040	329%		
- Monnaies et dépôts	265.620	277.888	324.043	17%		
Engagements	-418.251	-453.046	-476.385	5%		
- Prêts	-369.868	-385.591	-436.969	14%		
- Monnaies et dépôts	-44.600	-63.757	-35.609	-44%		
- Autres engagements	-3.783	-3.698	-3.807	3%		
Avoirs de réserves	80.580	87.636	119.989	37%		
Position nette						

Source: BCD

Contribuant à la progression de l'endettement net des résidents vis-à-vis de l'étranger, la position en investissements directs étrangers reste la composante la plus débitrice à 338.855 millions FDJ en 2020 après un déficit de 310.734 millions FDJ en 2019.

Les principaux secteurs d'activité bénéficiaires nets de ces entrées de fonds sont les secteurs de l'industrie, de la construction et des services.

Le poste des investissements de portefeuilles recouvre les transactions et les positions transfrontalières portant sur les titres de créances ou de participations. En décembre 2020,

l'émission des titres obligataires d'une banque commerciale à hauteur de 200 millions USD a contribué à la progression de l'endettement net des portefeuilles d'investissement, qui passent ainsi de 2.886 millions FDJ en 2019 à -34.386 millions FDJ en 2020.

Malgré une amélioration de l'ordre de 37.417 millions FDJ par rapport à l'exercice 2019, le Poste des « autres investissements » fait apparaître, une position nette débitrice de 133.302 millions FDJ en 2020 contre une position débitrice de 170.719 millions FDJ en 2019.

En effet, les avoirs en prêts dans la rubrique « Autres investissements » ont enregistré un montant de 19.040 millions FDJ en 2020, contre 4.439 millions FDJ une année auparavant, soit une augmentation de 329%. Cette hausse considérable de 14.600 millions FDJ des avoirs en prêts dans les « autres investissements » est le résultat d'une opération de crédit accordée par une banque de la place à une société non-résidente travaillant dans le secteur minier. De même, les avoirs en monnaies et dépôts ont enregistré une position créditrice de 324.043 millions FDJ en 2020, contre 277.888 millions FDJ en 2019 traduisant la politique de rapatriement de fonds menée par les banques commerciales pour répondre à leurs clientèles dans un contexte marqué par la pandémie du Covid-19.

Quant aux engagements dans les autres investissements, l'augmentation des nouveaux tirages à la fois pour l'Etat (+13.369 millions FDJ) et pour les entreprises publiques (+30.397 millions FDJ) expliquent la croissance de nos engagements extérieurs vis-à-vis des non-résidents.

Les avoirs de réserves ont dégagé une position créditrice de 119.989 millions de FDJ, contre 87.636 millions FDJ en 2019, soit une hausse de 32.353 millions FDJ. Les décaissements des aides à la Balance des paiements des Institutions internationales au titre de la lutte contre la pandémie du Covid-19 ont conforté les réserves de devises de la Banque Centrale de Djibouti.

III- LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE

3-1 L'ENCOURS DE LA DETTE

L'encours de la dette publique extérieure de la République de Djibouti s'est accru de 11,5% en douze mois, passant de 383.206 millions FDJ en 2019 à 427.137 millions FDJ en 2020. La hausse des flux nets d'endettement est doublement liée à l'accroissement des décaissements sur emprunts extérieurs des entreprises publiques (+30.397millions FDJ) mais aussi de l'Etat (+13.533 millions FDJ). Rapportée au PIB, la dette extérieure totale représente 74% en 2020, contre 68% en 2019.

La dette extérieure reste majoritairement due aux partenaires bilatéraux qui représentent 70,5% contre 29,5% pour les institutions multilatérales.

Sur la dernière décennie, le stock de la dette publique extérieure est passé de 111.276 millions FDJ en 2009 à 427.137 millions FDJ en 2020, soit une accélération de 284%. Cette forte accélération de l'encours de la dette publique extérieure est imputable à la politique volontariste du gouvernement qui consiste à édifier les bases d'une croissance durable via les grands chantiers d'infrastructures stratégiques (ports, voie ferrée, interconnexion électrique, adduction d'eau, etc.).

Evolution de la dette extérieure et à garantie publique par type de coopération En millions FDJ						
	2	019	20	20	Var. 2020/19	
Désignation	Montant	Part en %	Montant	Part en %		
Etat	86.701	100	100.234	100	15,6%	
Coopération bilatérale	21.250	24,5	22.044	22	3,7%	
Coopération multilatérale	65.451	75,5	78.190	78	19,5%	
Entreprises publiques	296.506	100	326.903	100	10,2%	
Coopération bilatérale	251.402	84,8	278.824	85,3	10,9%	
Coopération multilatérale	45.103	15,2	48.079	14,7	6,6%	
Encours total	383.206	100	427.137	100	11,5%	
Coopération bilatérale	272.652	71,2	300.868	70,5	10,3%	
Coopération multilatérale	110.554	28,8	126.269	29,5	14,2%	

Source : Direction de la Dette, Ministère du Budget.

En termes de structure, en 2020, les fonds en provenance de la coopération bilatérale ont représenté 70,5% de l'encours global de la dette extérieure publique de la République de Diibouti tandis que les fonds de la coopération multilatérale capitalisent 29,5%.

En effet, l'encours de la dette bilatérale a connu une progression de 11,5%, passant de 272 652 millions FDJ en 2019 à 300 868 millions FDJ en 2020

Les principaux bailleurs bilatéraux de la République de Diibouti sont essentiellement la Chine avec un poids de 79,2% sur le total de la dette bilatérale, le fonds koweitien de développement et le fonds saoudien de développement qui ont, respectivement, constitué 10,1% et 3,2% de l'ensemble de la dette extérieure bilatérale.

Pour sa part, le stock des créanciers multilatéraux a enregistré une augmentation de 14,2%, se chiffrant à 126.269 millions FDJ en 2020, contre 110.554 millions FDJ l'année passée. Les nouveaux emprunts directs proviennent du FMI et de la Banque Africaine de Développement et viennent soutenir l'effort de l'Etat pour faire face à la propagation de la pandémie du Covid-19. Par conséquent, la dette multilatérale de l'Etat est passée de 65.451 millions FDJ à 78.190 millions FDJ en 2020, soit un décaissement de +12.739 millions FDJ d'une année à l'autre

Au 31 décembre 2020, les principaux créanciers multilatéraux de la République de Djibouti (en volume) sont le FADES (31,2%), l'IDA (25,9%), la BAD (18,2%) et la BID (17,1%).

La dette extérieure a principalement financé les projets d'interconnexion électrique entre Djibouti et l'Ethiopie, le projet du chemin de fer, le projet d'adduction d'eau depuis l'Ethiopie et le les projets stratégiques des ports et des zones franches.

3-2 LE SERVICE DE LA DETTE

En 2020, les paiements au service de la dette publique extérieure ont baissé de 28,7% pour s'établir à 13.420 millions FDJ, contre 18.821 millions FDJ en 2019.

Composantes du service de la dette publique extérieure En millions FDJ						
	2018	2019	2020	Var. 2020/19		
Intérêts	8.958	10.166	7.538	-26%		
Etat Entreprises	6.332	7.038	3.427	-51%		
publiques	2.626	3.128	4.111	31,4%		
Amortissements	8.477	8.655	5.881	-32%		
Etat Entreprises	4.970	4.644	2.877	-38%		
publiques	3.507	4.011	3.004	-25%		
Service de la dette extérieure	17.435	18.821	13.420	-28,7%		

Source : Direction Dette Publique, Ministère du Budget

Cette baisse a porté sur le remboursement de la dette extérieure en intérêts (7.538 millions FDJ en 2020 contre 10.166 millions FDJ en 2019) et en principal (5.881 millions FDJ en 2020 contre 8.655 millions FDJ en 2019).

Le ratio du service de la dette directe par rapport aux recettes de l'Administration publique a baissé, passant de 9,8% à 7%. Le ratio du service de la dette extérieure sur les recettes d'exportation de biens et services est resté relativement stable à 2,1% entre décembre 2019 et décembre 2020.

TROISIEME PARTIE – LES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE

I- LA GOUVERNANCE DE LA BANQUE CENTRALE

En application de la loi n°118/AN/11/6ème L portant Statuts de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), les organes statutaires s'établissent comme suit :

1-1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration, présidé par le Gouverneur, est l'organe suprême de la Banque Centrale, qui exerce ses fonctions régaliennes, conformément à l'article 39 des statuts arrêtant ses attributions. Il est composé du Gouverneur et de six administrateurs nommés par Décret Présidentiel, en fonction de leurs compétences et expériences en matière économique, financière, bancaire, monétaire ou juridique.

En 2020, le Conseil d'administration de la Banque a tenu les réunions statutaires dont chaque assise a réuni le quorum nécessaire. Dans le contexte du Covid-19, celles-ci ont été organisées par visio-conférence.

Les réunions ont porté sur l'administration générale de la Banque, l'analyse et l'approbation des états financiers de la Banque arrêtés au 31 décembre 2019, les réalisations du budget 2019, du budget prévisionnel et rectificatif de 2020.

1-2 DIRECTION

La direction est investie des pouvoirs les plus étendus d'administration, de décision et de contrôle. Le Gouverneur de la Banque Centrale de Djibouti, M. Ahmed Osman, en assure la gestion opérationnelle et fonctionnelle. Le Gouverneur préside le Conseil d'administration, prépare et met en œuvre ses décisions ; il nomme aux emplois de la BCD et la représente vis-à-vis des tiers.

La mise en œuvre des décisions de la Direction est appliquée par les Responsables des Services.

1-3 ORGANES DE CONTROLE

Les organes de contrôle de la Banque Centrale sont les suivants :

- Comité d'audit :
- Audit interne;
- Contrôle interne :
- Audit externe

Le Comité d'audit est composé de trois membres du Conseil d'Administration. Il a, dans ses attributions, le rôle d'assister le Conseil d'Administration dans l'exécution de ses responsabilités en matière d'audit.

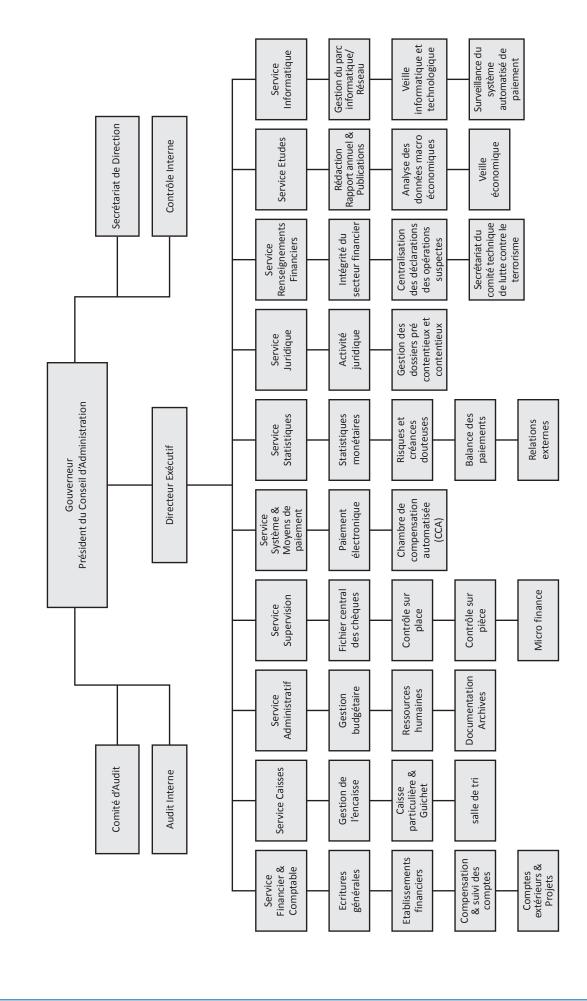
L'audit interne a pour rôle d'assurer la réalisation des objectifs de la direction en adoptant une approche systématique et méthodique pour l'évaluation et l'amélioration de l'efficacité des processus en matière de gouvernance. Il assiste le Comité d'Audit dans le cadre de leur responsabilité.

En 2020, le Comité d'Audit a tenu deux réunions. Parmi les sujets évoqués, le développement des activités du Comité et de l'audit interne, la mission pour la conception d'un manuel de procédure pour l'institution et la mise en œuvre des principales recommandations.

De leur côté, les contrôleurs ont continué à exécuter les missions qui relèvent de leur compétence conformément aux statuts de la Banque. Le dispositif de contrôle de la Banque est destiné à être renforcer.

L'audit externe de l'exercice 2020 n'a pu être effectué par le Cabinet Ernst&Young, suite à la propagation de la pandémie du Covid-19, il est programmé pour le mois de mai 2021.

ORGANIGRAMME DE LA BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI – 2020



II- LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

2-1 Effectie

Totalisant un effectif de 76 personnes, la Banque maintient son programme de formation destiné à renforcer les capacités du personnel.

En 2020, la Banque Centrale s'est dotée d'un service informatique avec la nomination d'un responsable en charge de celui-ci et le recrutement de deux jeunes informaticiens qui feront face aux exigences du secteur bancaire en termes des compétences techniques. Ce nouveau département aura pour mission de gérer le parc informatique de la BCD en analysant les besoins et proposant des solutions adaptées.

Le département informatique en collaboration avec le département de système et de moyens de paiement assurera la gestion technique du Système Automatisé de Transfert ATS+ (SYRAD).

Catégorie	2019			2020		
	Н	F	Total	Н	F	Total
Cadre supérieur	20	12	32	22	11	33
Cadre moyen	3	5	8	3	5	8
Agent	17	18	35	17	18	35
Total	40	35	75	42	34	76

Source : BCD

2-2 FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le souci d'assurer le renforcement des capacités et le développement des compétences de son personnel, la Banque Centrale a facilité le perfectionnement de son personnel par la participation à des séminaires, cours et ateliers dans divers domaines.

Cependant et, compte tenu, des circonstances exceptionnelles dues à la pandémie du Covid-19, les employés de la Banque Centrale ont essentiellement bénéficié des formations ou des assistances techniques par visioconférence.

En effet, les cadres supérieurs de la Banque Centrale ont participé à des séminaires virtuels dans les domaines :

- Stress Testing ou test de résistance bancaire.
- Inégalité du Genre et la Covid-19, son impact et solution à apporter.
- Système national de paiements : une importante formation portant sur l'implémentation du système ATS+ a été dispensée par la société Montran. Cette formation a eu pour objectif de maitriser les différents modules du système.
- Renseignements financiers : les cadres de la Banque Centrale ont participé à un atelier organisé conjointement avec le Global Center et d'autres partenaires pour lutter contre les flux financiers illicites en Afrique de l'Est.

Statistiques du secteur extérieur à l'ère Covid-19 en septembre 2020. L'atelier avait pour objet d'étudier l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la collecte, l'établissement et la diffusion des Statistiques.

III- LA GESTION DU MATERIEL MONETAIRE

3-1 LE MOUVEMENT GENERAL DU SERVICE CAISSE

Activités de la salle de tri, 2019-2020								
	En milliers FDJ							
Nombre de coupures validées Nombre de coupures annulées triées							Taux de	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	récupération	
1.000	156 000	163 000	88 000	56 000	244 000	219 000	74%	
2.000	1 891 000	1 968 000	259 000	302 000	2 150 000	2 270 000	87%	
5.000	9 552 000	10 761 000	1 150 000	1 287 000	10 702 000	12 048 000	89%	
10.000	32 851 000	39 191 000	3 700 000	3 827 000	36 551 000	43 018 000	91%	
Total	44 450 000	52 083 000	5 197 000	5 472 000	49 647 000	57 555 000	-	

Source: BCD

En matière de récupération, le billet de 10.000 FDJ occupe la première place avec un taux de réutilisation de 91% en 2020.

Récupérés respectivement à 89% et 87%, les billets de 5.000 FDJ et de 2.000 FDJ demeurent en bon état, tandis que la coupure de 1.000 FDJ, avec un taux de récupération de 74%, a été le billet le plus usé en 2020.

3-2 LES BILLETS EMIS

Billets émis neufs et valides, 2018-2020						
	En nombre de paquets de 1.000 billets					
Coupures	2018	2019	2020			
1 000 FDJ	811	802	477			
2 000 FDJ	1305	1340	1322			
5 000 FDJ	2280	1850	2441			
10 000 FDJ	3984	4102	4730			

Source : BCD

Le billet de 10.000 FDJ est le plus demandé par le public en 2020, avec une progression annuelle de 15,3%.

IV-LES ACTIVITES DU SERVICE DES STATISTIQUES MONETAIRES ET DU SECTEUR EXTERIEUR

Missions:

Conformément aux Statuts de la Banque Centrale, le Service des Statistiques établit une situation mensuelle détaillée de la masse monétaire, de la circulation fiduciaire et de leurs contreparties en transmettant dans la foulée ces principaux indicateurs au Fonds Monétaire International par le biais du système de correspondance intégré (SCI) et aux autres

instances internationales. Le service publie également, sur la base des principaux agrégats monétaires, les statistiques monétaires mensuelles sous forme d'un Bulletin et contribue à l'élaboration du rapport annuel de la Banque Centrale.

Le Service Statistiques procède également à la collecte, la compilation, l'analyse et la diffusion des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale.

La balance des paiements qui est un document statistique retraçant sous une forme comptable l'ensemble d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents de la République de Djibouti et les non-résidents au cours d'une période déterminée (mois, trimestre ou année). Les flux économiques et financiers à l'origine de ces opérations sont répartis en distinguant le compte des transactions courantes (échanges de biens, de services, de revenus et de transferts courants), le compte de capital (transferts en capital) et le compte financier (investissements directs, autres investissements et avoirs de réserve),

La position extérieure globale qui retrace à une date déterminée (généralement l'année), l'ensemble des créances et des engagements des résidents vis-à-vis des non-résidents. Elle fournit ainsi des indications sur le montant et la structure du patrimoine financier des résidents en actifs étrangers et des non-résidents en actifs diboutiens.

Bilan des reformes

1- Centrale des risques

Créé à l'initiative de la Banque Centrale pour répondre à la demande des établissements de crédit, le Fichier Central des Risques assure tous les deux mois le recensement des crédits consentis à chacun des clients dont le montant global supérieur ou égal à 3 millions FDJ par les banques commerciales. Les résultats agrégés sont ventilés selon le terme et la nature des concours, et répartis entre les différents secteurs d'activité bénéficiaires. La centrale des risques constitue une aide importante en matière d'appréciation du risque de crédit.

Depuis l'année dernière une refonte complète de la Centrale des risques est menée de pair avec l'Agence Nationale du Système d'Information de l'état ANSIE pour Centraliser et diffuser les données statistiques des prêts inferieurs à 1% du revenu par habitant et permettre aux utilisateurs des données d'accéder en ligne aux informations de crédit des emprunteurs grâce à une plateforme en ligne.

Le calendrier initialement préétabli a enregistré des retards dans sa mise en œuvre en raison de la propagation de la pandémie du Covid-19.

2- Registre des suretés

Promulguée le 12 avril 2018 par le Président de la République, son Excellence Mr ISMAEL Omar Guelleh, la loi n°001/AN/18/8èmeL portant modification et complétant le code de commerce a permis notamment de renforcer le dispositif légal concernant les sûretés mobilières et la gestion de l'insolvabilité. L'objectif du nouveau code de commerce est d'instaurer un climat propice et stable pour la pérennité des entreprises en vue d'assurer le développement du pays.

La disposition législative est ainsi complétée par l'instruction n°2018-02 sur les sûretés mobilières, édictée par la Banque Centrale de Djibouti, qui décrit les modalités d'enregistrement et de gestion des sûretés mobilières.

C'est dans cette optique que la Banque Centrale, avec l'appui de l'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'État, a développé une application web qui sert de Registre électronique de sûretés mobilières des personnes physiques et morales, géographiquement unifié et consultable en ligne.

Le Registre des sûretés mobilières est une réponse à la problématique du marché de crédit dans notre pays en facilitant l'accès au crédit, surtout pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui n'ont généralement pas suffisamment de garanties immobilières et qui peuvent désormais utiliser leurs biens mobiliers comme sûreté.

Ce Registre donne également l'opportunité aux créanciers ou préteurs de vérifier instantanément si un bien présenté comme garantie n'a pas été donné comme sûreté à une autre institution financière. Ce qui permettra de réduire les risques encourus par les établissements assujettis et d'accélérer le processus d'obtention des prêts. Les nombreux litiges dans les tribunaux ainsi que le taux substantiel des prêts improductifs seront considérablement réduits.

De même, le Registre des sûretés mobilières aidera le grand public qui souhaite acquérir des biens de vérifier si les biens qu'ils entendent acheter ont été utilisés comme garantie pour une facilité de crédit.

En avril 2020, le cadre juridique est ajusté de manière à garantir que le registre des suretés soit unifié pour tous les types de biens meubles, y compris les équivalents fonctionnels (crédit-bail, Transfer fiduciaire de propriété, créances bancaires, vente avec la réserve de propriété), et qu'il n'existe aucune intervention du registre pour enregistrer, modifier ou annuler des suretés

Selon l'article n°04 de La loi n°86/20/8ème L portant modification du code de commerce, le créancier gagiste peut, huit jours après simple signification faite au débiteur et aux tiers bailleurs du gage, vendre aux enchères ou par vente privée le bien objet du gage.

Sur le plan technique, le logiciel est adapté de manière à permettre des accès directs en ligne a tous les types de créanciers pour les enregistrements, les modifications et les annulations de suretés (éventuellement par abonnement) et permettre au grand public d'accéder a la recherche en ligne par l'identifiant du débiteur. Le logiciel tiendra compte des exceptions pour les entreprises qui n'ont pas d'identifiant fiscal.

Concernant la base de données entreprise, la Banque Centrale travaille en étroite collaboration avec l'ANSIE pour la mise à jour du système.

66

Statistiques générales sur l'enregistrement des suretés mobilières à la date du 31 décembre 2020

2-1 Statistiques sur les suretés par catégorie en unité

	Particuliers	Sociétés	Totaux
Produits agricoles	68	4	72
Véhicules	130	48	178
Inventaires et matières premières	5	13	18
Immobilisations incorporelles	1792	11	1803
Compte courant ou à terme	3891	168	4059
Or	20	-	20
Industries et commerces	2	19	21

Source: BCD

2-2 Statistiques sur le nombre de suretés enregistrées

	Particuliers	Sociétés	Totaux
Nombre de suretés enregistrées	5248	2471	7719

Source: BCD

Au terme du mois de décembre 2020, le Registre a signalé 7.719 enregistrements depuis sa création en avril 2018 dont 5248 suretés enregistrées concernent les particuliers tandis que 2.471 suretés ont été enregistrées au profit des entreprises.

- 3- Bilan des principales missions des statistiques du secteur extérieur (Projet Japonais)
- 3-1 Une mission de statistiques du secteur extérieur (SSE) s'est rendue à Djibouti du 26 au 30 janvier 2020. Cette mission était la quatrième dans le cadre du projet FMI / JSA financé par le gouvernement du Japon pour améliorer les statistiques du secteur extérieur dans 17 pays africains francophones

Cette mission avait pour objectif l'identification de nouvelles sources de données pour les statistiques des investissements directs, l'incorporation les résultats de l'enquête de la balance des paiements et les données extraites des états financiers de quatre ports dans les statistiques des SSE, ainsi qu'à la révision des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale pour la période 2013–2019.

3-2 Atelier sur les statistiques du secteur extérieur à Ile Maurice du 24 au 28 février 2020

L'objectif principal de ce projet consistait à nous aider à améliorer la qualité des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale, notamment en comblant les lacunes en matière de collecte de données et de nous aider aussi dans l'amélioration de délais de production et de diffusion.

Le projet avait pour objet également à permettre aux bénéficiaires de participer à l'enquête coordonnée sur les investissements directs (CDIS) du FMI et de communiquer sur une base trimestrielle les statistiques de la dette extérieure à la Banque mondiale qui contribueront à la production de SSE rapides et de grande qualité, qui sont essentielles pour l'élaboration des politiques et la surveillance.

Le plan de travail triennal 2017-2019 soumis par la Banque Centrale lors de l'atelier d'ouverture du projet en Iles Maurice comportait 7 volets dont le cadre juridique et institutionnel, les ressources, y compris la formation du staff; la compilation de la balance des paiements (BDP) et de la position extérieure globale (PEG), la dette extérieure, la participation à l'enquête coordonnée sur les investissements directs et enfin la cohérence des données.

En octobre 2016, le dispositif juridique de l'élaboration des SSE a été renforcé par la mise en place de la Circulaire No 2/BCD/2016. Cette Circulaire fixe les modalités et les délais de transmission des données statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale collectées auprès des administrations publiques et privées. Les données de la balance des paiements sont collectées sur une base trimestrielle et celles de la PEG sur une base annuelle.

Les renseignements sont transmis à la BCD sur support en papier ou en format électronique. Les entités identifiées et contactées par la BCD doivent accréditer auprès du service chargé de la balance des paiements et de la position extérieure globale, les personnes habilitées à transmettre les données statistiques de la balance des paiements le 30 du mois suivant le trimestre de référence et celles de la PEG les trois mois suivant l'année de référence.

La circulaire prévoit aussi une pénalité de 25000 F Djiboutien par jour de retard ou d'infraction à compter de l'expiration des délais impartis. Aussi la République de Djibouti a institué un comité de cadrage macroéconomique. Le comité a pour vocation de suivre les évolutions et les perspectives à court et à moyen terme. Il veuille à l'articulation et à la cohérence de projections des comptes nationaux, des opérations financières de l'Etat, de la situation monétaire et de la balance de paiements. Il valide la projection des comptes sectoriels.

Amélioration de la collecte des données pour l'établissement des statistiques de la Balance de paiements et de la Position extérieure Globale à travers une bonne coordination avec les institutions publiques et privées. Avec le projet, les compilations des statistiques du commerce extérieur et de la dette extérieure se sont considérablement améliorées à Djibouti. Avec l'acquisition de la version 6.0 du logiciel SIGADE, la production des statistiques de la dette extérieure est actuellement sur une base trimestrielle et Djibouti participe actuellement aux statistiques trimestrielles de la dette extérieure(QEDS).

Les données sur le commerce des biens que la DISED transmet au Service des Statistiques de la Banque Centrale sont sur la base du commerce général. En effet, le Guide de la Compilation de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale (Guide MBP6) note que le système de commerce général est le meilleur système pour mesurer le changement de propriété, car il offre une couverture plus large et la date de changement de propriété peut être plus proche de la date à laquelle les marchandises traversent la frontière nationale (date d'expédition) que lorsque le dépôt de la déclaration de douane a lieu.

En termes de diffusion, La BCD publie des statistiques trimestrielles de la balance des paiements et de la position Extérieure Globale depuis 2019. Ces données ont été soumises au Département des statistiques du FMI et publiées dans l'Annuaire des statistiques de la balance des paiements (BOPSY) et dans les Statistiques financières internationales (SFI). La mission a assisté le SBP avec la soumission des données des SSE à travers le Système de Communication Intégré (SCI).

3-3 Atelier virtuel sur les statistiques du secteur extérieur à l'ère de la COVID-19, du 28 septembre au 1^{er} octobre 2020

L'atelier avait pour objet d'étudier l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la collecte, l'établissement et la diffusion des SSE notamment de combler les lacunes de données et de remédier aux difficultés liées à l'établissement et à la diffusion des SSE.; il avait examiné des pistes afin de faire face aux difficultés rencontrées pour assurer la continuité des SSE et avait fourni des conseils pratiques pour l'enregistrement des opérations liées à l'allégement de la dette accordé en raison de la COVID-19. Durant l'atelier, la Banque Centrale avait présenté l'incidence de la pandémie du Covid 19 sur la collecte, production et diffusion des statistiques du secteur extérieur.

3-4 Mission des statistiques du secteur extérieur du 23 novembre au 6 décembre 2020

La Banque Centrale a sollicité une mission d'assistance à distance sur les statistiques du secteur extérieur afin de relever lors de compilation de la balance de paiements, les défis résultants de la pandémie Covid 19 notamment pour la disponibilité limitée de données en raison du travail à distance ou les besoins de développer des nouvelles techniques d'estimation pour compenser ou combler les lacunes dans les données.

4- Projet des autorités nationales pour l'amélioration des statistiques

Le projet financera toutes les activités qui améliorent la qualité des statistiques du commerce et de la Balance des Paiements. A cette fin, le projet financera :

- i. Une application informatique pour la BP et une assistance technique pour une banque centrale plus avancée en Afrique. Cette tâche sera étroitement coordonnée avec le FMI.
- ii. Une enquête auprès des entreprises des zones franches visant à compléter les statistiques du commerce extérieur commercial afin de produire les comptes de la balance des paiements
- iii. Une assistance technique à la mise au point d'une application informatique visant à automatiser la collecte de données pour les entreprises des zones franches.

- iv. Une monographie (enquête légère) des bases militaires étrangères visant à comprendre leurs interactions financières à Djibouti sera également entreprise. Elle permettra de renforcer les capacités d'utilisation des statistiques commerciales de SYDONIA World pour produire des indicateurs commerciaux et en faire l'analyse.
- 5- Participation à l'atelier sur les statistiques migratoires : L'atelier avait réuni les institutions gouvernementales et non-gouvernementales disposant de statistiques sur la migration à Djibouti. Il avait pour objectif de revitaliser le processus de coordination nationale sur les données migratoires et de servir de plateforme de discussion et d'échange pour faciliter la production et le partage de données factuelles sur la migration à Djibouti. Durant l'atelier, un groupe de travail technique a été créé pour la production des données migratoires.

V- LES ACTIVITES DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

Le Service Comptable et Financier est chargé de la comptabilité générale de la BCD et des comptes de tiers (comptes des banques commerciales, FMI, projets, etc.).

Il assure également la tenue des comptes de l'Etat, notamment celui du Trésor National et enregistre l'ensemble des opérations courantes, à savoir :

- les prélèvements des espèces destinés aux Comptables Publics,
- les encaissements des chèques détenus par le Trésor,
- les recouvrements des traites ou autres effets souscrits par/ou tirés sur les assujettis,
- l'acheminement des virements interbancaires émis en couverture de la dette publique intérieure (traitements des salaires, règlements des subventions et factures),
- l'exécution des transferts de fonds en direction de l'étranger (ambassades, bourses des étudiants à l'étranger, remboursement des dettes extérieures, etc.).

Par ailleurs, le Service Comptable et Financier est chargé de la gestion des réserves officielles de change, constituées par les contreparties de la monnaie en circulation, de ses engagements envers les tiers (Banques et Etat essentiellement) et de ses fonds propres.

Les avoirs à l'étranger sont ainsi conservés sous forme de dépôts à vue à la Banque de France, à la Citibank-New York et à la Federal Reserve Bank of New York, ainsi qu'à Natixis Paris et à la Crown Agent Bank – London.

Le tableau ci-dessous relate les différentes activités du Service comptable au cours des deux dernières années :

Activités du Service Comptable et Financier, 2019-2020						
En millions FD.						
	2019	2020	Var. 2020/19			
Virements interbancaires	83.367	98.893	18,6%			
Transferts émis par le Trésor / Etat	15.283	14.545	-4,8%			
Transferts reçus par le Trésor / Etat	40.078	60.860	51,9%			
Transferts émis par les Banques	180.787	239.608	32,5%			
Transferts reçus par les Banques	160.791	202.971	26,2%			
Compensation	268.265	310.096	15,6%			
Encaissement chèques Trésor/Etat	59.470	67.403	13,3%			
TOTAL	808.041	994.376	23,1%			

Source : BCD

De janvier à Décembre 2020, nous constatons une hausse de l'activité du service comptable et financier à hauteur de 186 milliards FDJ par rapport à la même période en 2019 (soit +23,1%).

Les virements interbancaires et les transferts reçus par les comptes du Trésor augmentent, respectivement, de 18.6% et de 51.9%, alors que les transferts émis par les comptes du Trésor baissent de 4,8% par rapport à l'exercice dernier.

Nous assistons aussi à une hausse des transferts émis par les Banques de 58.8 milliards FDJ par rapport à l'année dernière, et leurs transferts reçus de 42.2 milliards FDJ pour la même période (soit +32,5% et +26,2%).

La chambre de compensation connaît aussi une augmentation de son activité soit +15,6% (+41,8 milliards FDJ) et les encaissements de chèques une hausse de 13,3% (soit +7,9 milliards FDJ) par rapport à 2019.

Depuis le début de cet exercice 2020, nous avons ouvert des crédits documentaires à hauteur de 1,3 milliards FDJ, principalement en faveur des Forces Armées Diiboutiennes (482 millions), de la Police Nationale (232 millions), du Ministère de l'Enseignement Supérieur (178 millions), du Ministère de l'Education Nationale - CRIPEN (170 millions), de la RTD (149 millions), du Ministère de la Santé (57 millions) et de l'Agence Nationale de la Météorologie (18 millions).

VI- LE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS (SRF)

6-1 ATTRIBUTION ET ORGANISATION

Le Service de renseignements financiers est le service national en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sur le territoire de la République de Djibouti. Il est chargé d'orienter l'action des autorités nationales et est le principal

interlocuteur national en la matière. Il accompagne les entités déclarantes dans leur conformité avec les lois en leur proposant des avis et recommandations stratégiques.

Le service de renseignements financiers continue de recevoir et d'analyser les déclarations soumises par les assujettis et a reçu depuis le début de l'année 2020 plus de deux cents déclarations. Toutes ces déclarations ont fait l'objet d'un filtrage pour l'évaluation de leurs risques et ont été par la suite incluses dans la base de données et triées selon leur priorité pour analyse.

Les déclarations soumises au service de renseignements financiers émanent principalement des institutions financières et aucune déclaration de la part des assujettis autres que ceux soumis à la réglementation de la Banque Centrale. Il est nécessaire qu'une sensibilisation des différents acteurs nommés par les lois soient mises en place afin d'accroître la vigilance et augmenter les déclarations de ces secteurs.

6-2 Preparation a L'evaluation nationale des risques

La Banque Mondiale, à la suite d'une demande d'assistance technique, a mobilisé des fonds pour la mise en place de l'évaluation nationale des risques conformément au résultat immédiat numéro 1 qui demande aux États de connaître les risques auxquels leurs pays sont confrontés.

Les activités d'assistance technique vont se dérouler durant l'année 2021 et vont regrouper l'ensemble des acteurs nationaux dans un objectif de produire un rapport reflétant les risques inhérentes et vulnérabilités des systèmes de prévention. Cet outil développé par la Banque Mondiale nécessite la participation active de l'ensemble des acteurs concernés par la lutte contre le blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

La Banque Centrale a mis en place un plan de travail afin d'une part de sensibiliser l'ensemble des acteurs nationaux mais suggérer la mise en place d'une unité de coordination afin d'orienter l'action des différents groupes mais également en préparation à l'évaluation mutuelle.

À la suite de ce plan de travail, Le 13 janvier 2021 à 11h30 a eu lieu une réunion interministérielle organisée par le premier ministre au Palais du Peuple de Djibouti. Cette réunion a été l'occasion pour la Banque Centrale de Djibouti de présenter les deux évaluations prochaines de la République de Djibouti à savoir l'Évaluation Nationale des Risques et l'évaluation mutuelle par le GAFIMOAN. Le premier ministre ainsi que plusieurs membres du gouvernement ont pris la parole pour réaffirmer l'engagement de la République de Djibouti à la mise en œuvre des standards les plus strictes en matière de transparence financière et ont confirmé le soutien de leurs ministères respectifs aux processus.

La Banque centrale a développé des outils de collecte d'information correspondant aux différents groupes de travail afin de faciliter l'identification des données et pouvoir suivre plus facilement l'avancée des travaux en collaboration avec les équipes de la Banque Mondiale.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec l'équipe de la Banque Mondiale notamment le 16 février 2021 a eu lieu à l'institut diplomatique de Djibouti un premier atelier de formation avec la Banque Mondiale. Il s'agissait également de lancer officiellement l'évaluation nationale des risques avec la participation et le discours du gouverneur de la Banque Centrale de Djibouti.

6-3 COOPERATION INTERNATIONALE

Le département d'état américain en collaboration avec le Global Center in Cooperative Security va appuyer la République de Djibouti dans la conduite de l'Évaluation Nationale des Risques notamment avec un programme comprenant des partages d'expérience avec d'autres pays similaire avec Djibouti et qui ont menés avec succès leur ENR mais également un appui dans la rédaction du rapport.

Le Global Center in Cooperative Security va également proposer un appui concernant le développement d'indicateur de risque relatif aux blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme concernant le Trade Based Money Laundering et un appui dans la conduite des enquêtes financières parallèles.

6-4 FORMATIONS DELIVREES

Une présentation a été dispensée aux employés de la nouvelle banque : International Business Bank le 18 février 2021 qui portait sur les obligations et les responsabilités des institutions financières dans le cadre de la LBC/FT. Cette formation consistait à passer en revue les dispositions législatives et règlementaires et les attentes du Service de renseignements financiers quant aux obligations de transmission de déclaration et de vigilance vis-à-vis des opérations financières.

Une présentation a également été présenté aux employés de la Bank of China le 4 mars 2021 qui portait sur la même thématique que la formation précédente.

Le service de renseignements financiers en tant que responsable de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme fournit des activités de formation aux secteurs publics et privés concernant les tendances observées.

À cet effet, le service a participé à la formation de plus de 70 nouveaux officiers de plusieurs institutions à savoir la gendarmerie, la police, la douane ainsi que le service de sécurité nationale. La formation s'est déroulée le 30 mars 2021 au Centre de formation de la Gendarmerie Nationale.

La formation était constituée comme suit :

- Une présentation du secteur financier de Diibouti à travers une analyse des différentes composantes du tissu de paiement dans le pays;
- Un rappel de l'importance de la lutte contre les crimes financiers pour le pays en raison des conséquences néfastes qu'ils ont sur la réputation et sur la fluidité des transactions internationales;
- Un examen des éléments constitutifs des activités de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme en insistant sur les différentes étapes de ce dernier ainsi que les procédés employés;
- Une présentation du rôle du service de renseignements financiers et les moyens techniques d'analyse mises en place pour collecter et diffuser les informations aux institutions publiques concernées ;
- Les techniques d'investigation financières employé afin de collecter des informations financières avec comme objectif de collecter des preuves pouvant être présenté lors d'un éventuel procès.

73

VII- LE SERVICE DE LA SUPERVISION BANCAIRE

Le département de la supervision bancaire a poursuivi le train de réformes initiées ces dernières années pour assurer la stabilité financière et élargir l'inclusion financière de la population.

Dans le domaine de la réglementation bancaire, le département de la supervision a procédé, respectivement, en février et mars 2020, à la finalisation de la refonte du projet d'instruction relative aux modalités de calcul du ratio de solvabilité pour les banques conventionnelles et à l'élaboration d'un nouveau texte sur le ratio de solvabilité spécifique aux institutions financières islamiques.

Le premier texte a fait l'objet d'une présentation virtuelle aux banques de la place en novembre 2020 pour recueillir leurs observations et suggestions et une étude d'impact est en cours d'achèvement. Cette étude d'impact vise, d'une part, à analyser, sur base individuelle, les incidences sur les ratios de solvabilité résultant de l'application des nouvelles normes et, d'autre part, à disposer des résultats des différents scénarios explorés afin de calibrer certaines pondérations, tout en veillant à la résilience des établissements bancaires et du système bancaire national dans son ensemble. Ce texte une fois recueilli les commentaires des opérationnels des banques (responsables des risques, de la comptabilité, auditeurs et juristes) sera prochainement soumis à leurs dirigeants ainsi qu'à l'ordre des experts comptables et des commissaires aux comptes.

Le deuxième projet de texte sur le ratio de solvabilité sera présenté aux institutions financières islamiques courant 2021.

En matière de renforcement de son dispositif de contrôle bancaire, le département de la supervision a conduit en février 2020 un exercice partiel d'auto-évaluation des principes fondamentaux de Bâle en couvrant 16 principes² sur les 29 BCP. Les 13 principes restants seront complétés début 2021. Ces principes fondamentaux servent de référence aux pays pour évaluer la qualité de leur système de contrôle et définir les travaux à mener en vue d'atteindre un niveau de base en matière de saines pratiques de contrôle.

Le département de la supervision a conduit courant juillet-août 2020 des entretiens individuels avec les banques dans le cadre des échanges périodiques instaurés avec les dirigeants et les principaux responsables de métiers (contrôle interne, départements des risques, comptabilité, etc.).

La période de confinement a permis de renforcer le dispositif de surveillance à distance du secteur bancaire, des institutions de microfinance et des auxiliaires financiers. Le département de la supervision a mené entre mars et mai 2020 des missions d'accompagnement des opérateurs financiers à travers des échanges périodiques et des visites régulières sur place pour s'assurer du suivi des consignes sanitaires et des mesures d'hygiène adoptées par les pouvoirs publics, pour la protection des clients et du personnel des institutions financières.

.

² Il s'agit des principes suivants : critères d'agrément, approche prudentielle, méthodes et outils prudentiels, déclarations aux autorités de contrôle, mesures correctrices et sanctions à la disposition des autorités de contrôle, gouvernance d'entreprise, dispositif de gestion de risque, exigence de fonds propres, risque de crédit, actifs à problème, provisions et réserves, risque de concentration et limites d'exposition aux grands risques, transactions avec des parties liées à la banque, risque de liquidité, risque opérationnel, contrôles internes et audit, communication financière et audit externe.

Aussi, le département de la supervision a élaboré une série de quatre circulaires à l'intention des établissements assujettis :

- Le 19 mars 2020, les banques et les institutions de microfinance ont été encouragées à mettre à jour leurs plans de continuité d'activité ou à les élaborer le cas échéant,
- Le 23 mars 2020, la distribution des résultats de l'exercice 2019 des banques a été suspendue pour leur permettre de renforcer leurs fonds propres et de faire face à d'éventuels chocs exogènes,
- Le 15 avril 2020, des mesures de soutien économiques ont été instaurées au niveau des banques et des institutions de microfinance pour permettre les reports de 3 à 6 mois des échéances de prêts aux entreprises et particuliers en difficulté à cause de la pandémie sanitaire. L'application de l'instruction 2019-03 sur la classification des actifs et les règles de provisionnement ont été reportées d'une année.
- Le 6 mai 2020, une circulaire a précisé et complété les mesures de soutien économiques du secteur bancaire.

Dès que les conditions sanitaires l'ont permis, le département de la supervision a intensifié les missions d'inspection sur place dans les établissements assujettis à la réglementation. Sur la base du travail d'analyse du contrôle permanent, le pôle de contrôle a mené courant 2020 des missions thématiques d'inspection sur place auprès de trois banques dont une banque islamique et de trois caisses de microfinance.

Le département de la supervision bancaire a finalisé début 2020 le dossier d'agrément de la banque IBB (International Business Bank), treizième banque en activité en république de Djibouti. Le département a procédé au traitement de la demande d'agrément des dirigeants responsables de deux établissements, l'agrément ou le renouvellement de l'agrément de commissaires aux comptes, et l'étude de plusieurs dérogations sur la limitation des risques individuels.

Le département de la supervision a continué à produire, sur une base trimestrielle, les indicateurs de solidité financière (ISF) qui permet de disposer de données susceptibles de faciliter la surveillance macroprudentielle. Ces données consolidées sont régulièrement transmises au département des statistiques du FMI pour publication sur le site web de cette institution financière. Une note de synthèse portant sur les principaux indicateurs de solidité financière est également produite sur une base trimestrielle depuis mars 2020.

Dans le cadre du renforcement de la communication financière de la place, le département de la supervision bancaire a publié en novembre 2020 le premier rapport annuel de la supervision bancaire de l'exercice 2019. Ce document de référence a fait l'objet d'une communication large lors de son lancement virtuel le 23 novembre 2020 et un article de presse y a été consacré dans l'édition du 30 novembre du journal « La Nation ».

Ce document d'une soixantaine de pages permet de passer en revue la supervision et la stabilité du secteur bancaire³, les activités du département de la supervision et les autres institutions de microfinance et les institutions financières spécialisées. Il comporte de nombreuses annexes sur les indicateurs de solidité financière, l'évolution de la bancarisation, la rentabilité des banques.

.

³ Le document analyse la structure du système bancaire, l'évolution des indicateurs d'inclusion financière, l'évolution de la concentration bancaire, la situation prudentielle des banques.

Une équipe du Fonds monétaire international a conduit du 6 au 20 janvier 2020 une revue de la stabilité du secteur financier (FSSR) qui a permis de procéder à une analyse des vulnérabilités du secteur bancaire, à une évaluation des questions prioritaires en matière de stabilité financière et à l'élaboration d'une feuille de route pour l'assistance technique.

Cette évaluation a montré que la Banque Centrale de Djibouti, compte tenu de ses contraintes en termes de capacité, est confrontée à des défis majeurs pour renforcer son cadre de gouvernance, la régulation et la surveillance du secteur financier, la gestion des risques de liquidité, le dispositif de résolution des crises bancaires et le cadre de politique macroprudentielle.

Le département de la supervision a largement contribué aux travaux des experts du département des marchés monétaires et des capitaux (MCM), a conduit les discussions franches et constructives avec les services du FMI, a facilité l'exercice d'évaluation du secteur financier, ainsi qu'à la formulation des principaux constats et des recommandations pertinentes de la mission FSSR.

En raison de l'évolution rapide du secteur bancaire, la Banque Centrale de Djibouti a introduit des réformes importantes depuis 2011, pour aligner sa réglementation aux standards internationaux, adapter ses capacités opérationnelles aux besoins croissants du marché financier, et élargir son mandat à ses nouvelles responsabilités (système de paiement, lutte contre le blanchiment, etc.). Toutefois, l'implémentation de ces réformes a été entravée par un manque de capacités en matière de ressources suffisantes, des contraintes financières notables et un accroissement rapide des attributions de la Banque Centrale de Djibouti.

En matière de gouvernance, la Banque Centrale de Djibouti va élaborer un plan stratégique pluriannuel, procéder à un audit organisationnel, revoir sa structure de gouvernance et renforcer son dispositif de contrôle interne.

Dans les domaines de la régulation et de la supervision bancaire, les autorités monétaires vont renforcer le cadre réglementaire, adapter les capacités de la supervision, mettre en œuvre une supervision basée sur les risques et préparer l'évaluation mutuelle des risques en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Par ailleurs, la Banque Centrale de Djibouti compte améliorer le cadre de gestion et de supervision des risques de liquidité des banques, notamment en introduisant des nouvelles exigences en matière de ratio de couverture de la liquidité (LCR)⁴, et un suivi rapproché des positions de liquidité des banques.

Pour ce qui concerne les filets de sécurité et le cadre de gestion des crises, la Banque Centrale de Djibouti devra accroître ses capacités d'intervention précoce et de supervision des banques en difficulté, mettre en place un cadre de résolution cohérent et introduire le mécanisme de fourniture de la liquidité d'urgence (ELA).

Enfin, les autorités djiboutiennes vont élaborer à moyen terme un cadre macroprudentiel et développer les capacités en matière de risque systémique avec la conduite de tests de résistance face aux risques de solvabilité et/ou de liquidité.

Pour mener à bien ces réformes prioritaires pour le secteur financier, l'appui du Fonds monétaire international a été sollicité par les autorités nationales pour bénéficier de l'assistance technique et de la formation du personnel de la Banque Centrale de Djibouti.

⁴ Un projet d'instruction LCR sera finalisé par le département de la supervision courant mars-avril 2021.



Compte tenu de l'ampleur de ces réformes et de l'importance des domaines de vulnérabilités à couvrir, les autorités monétaires ont demandé la mobilisation d'un expert international de long terme, en plus des missions d'experts de court terme, pour accompagner l'implémentation des mesures prioritaires proposées pour le secteur financier, renforcer les capacités de la Banque Centrale de Djibouti et développer une surveillance adéquate de la stabilité financière.

Le département de la supervision bancaire a finalisé le 14 novembre 2019, le déploiement du BSA (Banking Supervision Application). Le contrat d'acquisition du BSA a été signé le 7 mars 2019, pour un coût global de 110.000 USD comprenant l'achat de la solution et son déploiement. Un coût de maintenance de 35.000 USD sera facturé chaque année par le BSO, le Bureau d'appui de cette solution basé au Mozambique. A terme, les banques commerciales devraient supporter en partie le coût inhérent à la maintenance du BSA.

Au cours de la mission d'implémentation conjointement conduite par les homologues des Banques Centrales du Mozambique et du Congo (RDC), toutes les actions prévues pour le déploiement du BSA ont été conduites avec succès. Des actions de formation et de renforcement des capacités ont été fournies aux superviseurs ainsi qu'aux informaticiens et comptables des banques commerciales. La solution BSA a été officiellement lancée le 7 novembre 2019 au niveau de l'ensemble des institutions bancaires. Un calendrier de transmission des données historiques pour la période 2013-19 a été soumis aux banques.

Depuis janvier 2020, les banques transmettent les données périodiques et prudentielles via le BSA. L'utilisation de cette solution permet aux superviseurs de disposer d'un outil d'aide à la décision performant et fonctionnel au niveau de 14 banques centrales de l'Afrique orientale et australe.

Le département de la supervision a largement contribué aux travaux des différents comités nationaux en charge de la riposte à la pandémie sanitaire et aux préparatifs de l'appui et les mécanismes de financement rapide mis en place par le FMI pour aider les pays membres à faire face à la pandémie du Covid-19.

Le responsable du département de la supervision a pris part à la mission conduite par le Ministre de l'économie et des finances du 11 au 15 octobre 2020 en Turquie au Centre régional du PNUD d'Istanbul pour le développement du secteur privé. Cette mission a eu des entretiens fructueux avec le PNUD-Turquie, le secteur privé turc, des banques islamiques et des partenaires au développement (BID).

Le département de la supervision a participé au collège des superviseurs de la BMCE organisé virtuellement le 11 décembre 2020 par la Bank Al-Maghrib. Ces réunions annuelles auxquelles la Banque Centrale de Djibouti prend activement part depuis 2017, permettent des échanges d'informations entre les superviseurs et les dirigeants des filiales du groupe BMCE.

Le département de la supervision a participé le 11 juin 2020 à la réunion virtuelle du Comité directeur du METAC. La participation au Comité directeur du METAC a permis de faire le point sur l'assistance technique fournie par le FMI au pays et de discuter des besoins futurs dans les domaines couverts par le Centre régional d'assistance technique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. En raison de la situation sanitaire avec la nonutilisation des budgets liés aux déplacements, la phase IV du programme quinquennal du METAC a été prolongée de huit (8) mois.

Le département de la supervision a participé à la réunion annuelle du Groupe des Superviseurs francophones qui s'est tenue virtuellement le 7 décembre 2020. Ce forum a permis au responsable du département de la supervision de présenter les actions menées par la Banque Centrale de Djibouti durant la période du Covid-19 pour maintenir la stabilité du secteur financier et soutenir les mesures de politiques économiques décidées par les pouvoirs publics. Ce forum annuel permet d'échanger sur des sujets d'intérêt communs et les enjeux posés aux différentes autorités de régulation et de supervision des pays francophones.

Le département de la supervision a co-organisé avec l'appui de la Banque Mondiale un atelier virtuel de formation sur les stress tests, dans le contexte du Covid-19, à l'intention des banques de la place.

Le département de contrôle a poursuivi sa politique de formation des cadres pour renforcer leurs capacités techniques et opérationnelles à travers la participation à des formations en ligne dispensées par le FMI, le FMA, la Banque de France et la Banque des règlements internationaux (SROC, LBC-FT, supervision basée sur les risques, actualité récente en matière de surveillance et de réglementation bancaires, réglementation et la supervision des institutions financières islamiques, etc.).

VIII- LE SERVICE DES ETUDES

Dans le cadre de sa mission, le Service des Etudes est chargé d'assurer les attributions suivantes:

- Elaboration et publication du rapport annuel de la BCD;
- Elaboration et publication des bulletins mensuel et trimestriel ;
- Suivi de l'actualité économique nationale et internationale à travers la publication de notes de conjoncture;
- Assister la Direction sur les dossiers relatifs aux Etudes et Projets ;
- Participation à l'élaboration et/ou au renforcement de la réglementation du secteur
- Collecte et analyse des principales données macroéconomiques ;
- Elaboration et publication d'études économiques périodiques ;
- Collecte des données des établissements publics ;
- Suivi des agrégats budgétaires et du TOF;
- Suivi et collecte des données des grands projets et des différents bailleurs (FMI, BM, BAD, BID, etc.);
- Suivi des étudiants stagiaires;
- Chargé de la communication de la BCD et des moyens d'informations.

Au cours de l'année 2020, le Service des Etudes a réalisé les activités suivantes :

- La rédaction et la publication du Rapport annuel 2019 de la Banque Centrale en y apportant des améliorations substantielles, tant sur la forme que sur le contenu ;
- La mise à jour et l'alimentation en données du site web de la Banque Centrale ;
- La participation à diverses réunions techniques et thématiques d'ordre économique et financière, notamment aux réunions avec le FMI au titre des missions de revue Article IV.

Dans ce cadre, le Responsable du service a contribué aux travaux du Comité de Cadrage, chargé de la révision et la mise à jour des données macroéconomiques nationales;

- Dans ses fonctions, le Service des Etudes assiste le Cabinet du Gouverneur dans la rédaction des courriers, la préparation des discours et toute autre tâche qui lui est confiée concernant les questions économiques et financières ;
- L'orientation et l'encadrement des étudiants stagiaires à la Banque Centrale.

Durant le premier trimestre 2021, le Service a effectué les tâches suivantes :

- La préparation du Rapport annuel 2020 et la collecte des données y afférent ;
- La préparation du premier Bulletin trimestriel des indicateurs économiques et monétaires;
- La réalisation des discours du Gouverneur aux cérémonies d'inauguration de l'International Business Bank et du nouveau siège social de la BCI-MR;
- L'assistance au Secrétariat du Bureau du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales du COMESA. La BCD préside le Bureau. Ces travaux consistent en la production et la transmission des données macroéconomiques concernant le pays et, notamment les données relatives aux critères de convergence macroéconomique, ainsi que les diverses tâches administratives pour le bon fonctionnement du Bureau.
- Enfin, le Responsable du Service a participé ; du 17 au 19 mars 2021, à la réunion technique préparatoire à la 53^{ème} Session de la Commission économique pour l'Afrique / Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et des Gouverneurs des Banques centrales, tenue les 22 et 23 mars. Le thème retenu pour cette session s'intitulait : « L'industrialisation et la diversification durables de l'Afrique à l'ère du numérique dans le contexte de la pandémie de Covid-19 ».

Malgré ses efforts, le Service des Etudes n'a pas encore pleinement exprimé son potentiel à la hauteur de ses missions et de son caractère transversal, en raison de l'insuffisance de son effectif, composé actuellement d'un cadre supérieur et de son responsable.

IX- LES ACTIVITES DU SERVICE JURIDIQUE

Le Service Juridique, étant une fonction support, a principalement pour objectif de répondre aux questions de nature juridique qui se poseraient en interne et en externe de la Banque Centrale de Djibouti.

Par ailleurs, ce Service a mandat pour représenter la Banque Centrale de Djibouti dans la gestion des dossiers précontentieux et contentieux devant les Instances Judiciaires de la République.

Le service a effectué en 2020 les activités suivantes :

- suivi des propositions portant sur la numismatique ;
- représenté la Banque Centrale de Djibouti comme point focal pour le Commerce de Service avec le Ministère de Commerce,
- contribué au questionnaire relatif à l'amélioration du climat des affaires dans le cadre de Doing Business,
- participé à l'élaboration d'un contrat de travail pour un Consultant spécialisé dans la sécurité au niveau du Service Administratif.
- apporté une réponse juridique aux banques concernant les questions relatives à la réglementation bancaire et à leur application au niveau du Service de la Supervision,
- apporté une réponse juridique à La Poste de Djibouti SA à fin d'exercice et de développement de ses activités de transferts d'argent,

- analysé et rendu un avis juridique sur une proposition de mise en place d'une IMF par un particulier,
- suivi les travaux et la clôture de la banque NCHI avec le liquidateur en charge de ces opérations,
- rassemblé les réglementations disponibles et participé aux premiers travaux de la mise en place d'une réglementation pour le nouveau système national de paiement.

En coopération avec le Bureau du Gouverneur, le Service Juridique :

- a étudié et a apporté une réponse portant sur la mise en place de la réglementation du Fonds Souverain en République de Djibouti,
- a apporté une réponse juridique dans une affaire commerciale faisant suite à un litige dans le cadre de la gestion des contentieux et la représentation de la Banque Centrale de Diibouti.

X- LE SERVICE EN CHARGE DU SYSTEME NATIONAL DE PAIEMENT

Le présent rapport d'activité porte sur l'état d'avancement des travaux du projet Système National de Paiement (SNP) dans le cadre de la modernisation des infrastructures et de l'architecture financières nationales menée par la Banque Centrale avec le soutien de la Banque Mondiale à travers son guichet Initiatives First.

Le projet de modernisation du Système National de Paiement vise la mise en place d'une solution moderne permettant d'assurer la compensation et le règlement de tous les types d'instruments de paiement à travers un système intégré dit ATS+ (Système de Transfert Automatisé). Le projet comprend également la mise en œuvre d'une interconnexion du réseau bancaire à la plateforme de la Banque Centrale et la réhabilitation de la salle serveur de la Banque Centrale mise aux normes et exigences internationales.

La mise en place de la solution ATS+ est planifiée en plusieurs phases déclinées, comme suit:

- ➤ Phase 1 : Etude initiale. Il s'agit de la conception du projet avec l'identification des besoins de la Banque Centrale, la transmission des livrables et annexes ;
- ➤ Phase 2 et 3 : Acquisition et configuration de la solution, livraison intégration & test ;
- ➤ Phase 4 : Formation et documentation :
- > Phase 5 : Mise en production du système.

Le planning du projet prévoyait la mise en production de l'ATS+ à la BCD le 15 janvier 2021. Cependant, en raison des confinements et des perturbations dus à la pandémie de Covid-19, le projet a subi des retards dans la livraison des équipements et installation sur site.

A ce jour, les phases achevées sont présentées comme suit :

- La phase 1 : Etude initiale avec la validation des livrables et annexes ;
- La phase 3 : Développement du logiciel avec la personnalisation et la livraison de la solution sur Cloud:
- La phase 4 : Documentation avec la transmission des manuels d'utilisations ;
- La phase 5 : Formation et le test d'UAT sur Cloud,

Par ailleurs, les tâches en cours se présentent comme suit :

- La phase 3 : acquisition et installation des équipements sur site ;
- La phase 6 : les opérations pilotes au niveau des infrastructures BCD sur environnement Cloud;
- La phase 7 : la mise en production du système sur environnement Cloud.

La Banque centrale a désigné son système ATS+ sous l'appellation « SYRAD » (Système de Règlement Automatisé de Djibouti) en date du 13 août 2020.

Les travaux relatifs à la mise en place du réseau interbancaire privé ont été achevés le 04 octobre 2020 avec la finalisation du tirage de câbles optiques aux différents sites, les raccordements optiques du réseau RCI (réseaux de communication interbancaires), ainsi que le déploiement des routeurs du réseau. Cette composante est actuellement opérationnelle.

En termes de réaménagement du Datacenter, il s'agit de doter la banque centrale d'une salle serveur de Tiers II. Ces travaux sont en cours de finalisation avec la dernière phase de migration des serveurs et la mise en production de la solution modulaire.

Dans le cadre du projet, sont également menés des travaux relatifs au renforcement du cadre juridique du système de paiement d'une part, et la normalisation des instruments de paiement (chèques, coordonnées bancaires).

A ce jour, les banques ont finalisé ce processus en présentant des coordonnées bancaires à 23 caractères et en transmettant à la BCD un spécimen de chèque qui a été transmis à la société Montran pour validation et personnalisation de l'interface message chèque.

Concernant le cadre juridique, des travaux sont également menés relatifs au renforcement des textes réglementaires régissant le système de paiement.

Les travaux menés dans ce cadre sont décrits comme suit :

- 1. Evaluation du cadre légal et règlementaire des systèmes de paiement existant à Diibouti,
- 2. Elaboration de la stratégie d'amélioration du cadre juridique du système national des paiements,
- 3. Validation du rapport de stratégie,
- 4. Élaboration des projets de textes,
- 5. Examen des avant-projets de textes par la BCD,
- 6. Validation et adoption des textes réglementaires.

Plan de projet Révisé

Composante	Phase	Activités Clé	Etat d'avancement
		Etude Initiale/ livraison des livrable	
		et annexes	
	Création du projet		Finalisés
		Commande/Installation et	
		intégration du système/	
	Acquisitions des équipements (Hardwar)	test et acceptation	19/04/2021 au 30/04/2021
		personnalisation du logiciel	
	Dévelopement du Logiciel		Finalisés
		manuel d'utilisation	
	Documentation	et technique	finalisé
Le système ATS+		formation client(BCD)	
	Formation client (BCD) sur cloud	et test d'UAT	finalisé
		préparation des participants	
		opérations pilotes	
		Acceptation opérationnelle du	
	Opérations pilotes sur l'insfrastructure BCD	système	30/05/2021 au 11/06/2021
		Organisation de la maintenance/	
		migraton finale des données	
		préparation du golive	
		lancement du système ATS+	
	fermeture du projet	(GOLIVE)	14/06/2021 au 21/06/2021
		Tirage de câbles optique aux	
		différents sites	
		Splicing et raccordements optiques	
	Mise en œuvre des résesux interbancaires	du réseu RCI	
Interconnexion		test de qualité et de continuité	
			nov-20
		installation et configuration	
	Déploiement des routeurs	des routeurs	finalisé
	Mise en œuvre de la solution modulaires	installation des racks	finalisé
		branchement des GE/ tirages des	
Datacenter	Electricité	cables electrique	finalisé
	Dispositif de surveillance	Caméra et SOC	finalisé
	recettage du datacenter		en cours

ANNEXES

Annexe I - Tableau des opérations financières de l'Etat, 2016-2020

En millions FDJ

					En milli	
Rubriques	2016	2017	2018	2019	2020	Var. 2020/19
PIB nominal	336 649	371 021	408 902	570 300	654 649	14,8%
Recettes et Dons	112 810	116 138	123 930	128 931	130 243	1,0%
Recettes intérieures	105 231	107 212	106 311	109 283	112 097	2,6%
Recettes fiscales	64 894	66 209	69 004	71 420	65 872	-7,8%
- Impôts directs	27 761	27 418	28 779	30 470	28 645	-6,0%
- Impôts indirects	32 320	34 805	36 621	37 945	34 581	-8,9%
- Autres impôts	4 813	3 986	3 604	3 024	2 645	-12,5%
Recettes non fiscales	40 336	41 003	37 307	37 863	46 226	22,1%
Dons	7 579	8 927	17 619	19 648	18 145	-7,6%
Projets	6 183	5 026	13 449	7 872	6 833	-13,2%
Budget	1 396	3 901	4 170	11 776	11 312	-3,9%
Ratio Recettes budg/PIB	31,2%	28,9%	26,0%	19,2%	17,1%	-2,1%
Dépenses	119 781	117 172	134 200	133 968	143 853	7,4%
Dépenses courantes	83 013	87 024	91 841	91 934	89 191	-3,0%
Salaires	31 073	33 579	35 504	35 603	35 763	0,4%
Matériels	29 983	29 775	29 975	29 392	30 332	3,2%
Maintenance	1 404	1 525	1 614	1 305	1 200	-8,0%
Transferts	16 122	16 562	17 544	18 142	18 346	1,1%
Intérêts	3 807	5 200	6 467	7 111	3 549	-50,1%
Dépenses courantes sur finance. Ext.	623	383	738	380	0	-100%
Investissements	36 768	30 147	42 359	42 034	40 308	-4,1%
Budgétaires	22 173	18 225	17 243	22 750	23 635	3,9%
Extérieur	14 595	11 922	25 116	19 284	16 673	-13,5%
Dépenses exceptionnelles Covid-19	-	-	-	-	14 354	100%
Solde global (base ordon. dons inclus)	-6 972	-1 033	-10 270	-5 037	-13 610	170,2%
Solde global (en % du PIB)	-2,1%	-0,3%	-2,5%	-0,9%	-2,1	1,2%
Variations des arriérés (signe - en positif)	-1 650	-363	1 993	2 871	686	-76,1%
Solde global, (base caisse)	-8 622	-1 396	-8 277	-2 166	-12 924	496,7%
Solde global base caisse (en % du PIB)	-2,6%	-0,4%	-2,0%	-0,4%	-1,9%	1,5%
Financement	4 648	1 467	9 147	3 326	13 117	294,4%
Intérieur	-1 885	-2 602	511	-4 947	-1 763	-64,4%
bancaire	-1 760	-2 477	636	2 570	685	-73,3%
Non-bancaire	-125	-125	-125	-7 517	-2 448	-67,4%
Extérieur	6 533	4 069	8 636	8 273	14 880	79,9%
Déficit Résiduel	-3 974	71	870	1 160	193	-83,4%

Source : Ministère du Budget

Annexe II – Structure et composantes de la masse monétaire, 2018-2020

2-1 Composantes de la masse monétaire

En millions FDJ

Composantes	2018	2019	2020	Var2020/19
A) Monnaie fiduciaire	36.626	37.667	43.839	16,4%
B) Dépôts à vue en FDJ	132.860	139.044	147.084	5,8%
. Banques	132.860	139.044	147.084	5.8%
. Trésor	-	-	-	-
M1 = A + B	169.486	176.711	190.923	8,0%
C) Autres dépôts à vue FDJ	14.762	17.185	16.900	-1,7%
M2 = M1 + C	184.248	193.896	207.823	7,2%
D) Dépôts à terme en FDJ	34.060	39.414	37.065	-6,0%
E) Dépôts en devises	131.571	147.290	209.471	42,2%
M3 ou Masse monétaire	349.879	380.600	454.359	19,4%

Source : BCD

2-2 Structure de la masse monétaire

En pourcentage

Composantes	2018	2019	2020	Var. 2020/19
Monnaie fiduciaire	10,5	9,9	9,6	-0,2
Dépôts à vue en FDJ	38,0	36,5	32,4	-4,2
M1	48,4	46,4	42,0	-4,4
Autres dépôts à vue en FDJ	4,2	4,5	3,7	-0,8
M2	52,7	50,9	45,7	-5,2
Dépôts à terme en FDJ	9,7	10,4	8,2	-2,2
Dépôts en devises	37,6	38,7	46,1	7,4
M3	100,0	100,0	100,0	0,0

Annexe III - Contreparties de la masse monétaire, 2018-2020

3-1 Contreparties de la masse monétaire

En millions FDJ

Composantes	2018	2019	2020	Var. 2020/19
A) Avoirs extérieurs nets	273.800	275.834	348.246	26,3%
B) Créances sur l'Etat	3.572	7.016	8.641	23,2%
C) Crédits à l'économie	127.228	140.036	149.013	6,4%
Total des contreparties (A+B+C)	404.600	422.886	505.900	19,6%
Solde des autres postes nets	-54.722	-42.287	-17.012	-59,8%

Source: BCD

3-2 Structure des contreparties

En pourcentage

Composantes	2018	2019	2020	Var. 2020/19
Avoirs extérieurs nets	78,26	72,5	68,8	-3,7
Crédits intérieurs	37,4	38,6	31,2	-7,4
- Créances sur l'Etat	1,0	1,8	1,7	-0,1
- Crédits à l'économie	36,4	36,8	29,5	-7,3
Autres postes nets	-15,6	-11,1	-3,4	7,7

 $Annexe\ IV-Evolution\ de\ la\ r\'emun\'eration\ des\ d\'ep\^ots,\ 2019-2020$

Catégorie des intérêts créditeurs					
			T	En pourcentage	
Commonantes	20)19	20)20	
Composantes	Minima	Maxima	Minima	Maxima	
1. Particuliers					
Comptes sur livrets	0,04	1,50	0,04	1,50	
Comptes à terme	0,69	3,00	0,07	1,50	
Bons de caisse	0,63	1,15	0,03	1,15	
2. Entreprises					
Comptes sur livrets	-	1,50	-	1,50	
Comptes à terme	0,85	4,00	0,07	2,00	
Bons de caisse	0,38	1,15	0,03	1,15	

 $Annexe\ V-Taux\ moyens\ des\ crédits, 2019-2020$

Taux moyens des crédits				
				n pourcentage
Composantes	2019			20
·	Minima	Maxima	Minima	Maxima
1. Particuliers				
Découverts	4,60	16,52	8,50	13,67
Personnels	6,15	11,50	8,50	12,00
Crédits immobiliers	6,32	10,00	6,08	9,00
2. Entreprises/entrepreneurs privés				
Escompte				
< 10 millions FDJ	8,00	17,00	8,00	17,00
Découverts				
< 10 millions FDJ	5,17	16,00	6,37	16,00
de 10 à 50 millions FDJ	1,56	16,00	1,13	16,00
de 50 à 200 millions FDJ	1,30	16,00	1,55	16,00
> 200 millions FDJ	0,69	16,00	1,63	16,00
Autres crédits à court terme				
< 10 millions FDJ	7,78	13,00	8,00	13,00
de 10 à 50 millions FDJ	7,77	13,00	8,00	13,00
de 50 à 200 millions FDJ	8,75	13,00	8,00	13,00
> 200 millions FDJ	6,00	13,00	5,25	13,00
Moyen et long terme				
< 10 millions FDJ	6,80	15,00	6,53	15,00
de 10 à 50 millions FDJ	6,92	15,00	6,41	15,00
de 50 à 200 millions FDJ	7,38	15,00	6,81	15,00
> 200 millions FDJ	5,82	15,00	5,98	15,00

Annexe VI - Balance des paiements de Djibouti, 2019-2020

En millions FDJ

		2019			202	0
	Crédits	Débits	Soldes	Crédits	Débits	Soldes
Compte courant	979.962	879.733	100.229	705.512	640.403	65.109
Biens	710.204	735.433	-25.229	494.884	517.384	-22.500
	207.004	444.450	02.020	4 64 = 66	0106	= 0 = 04
Services	205.001	111.172	93.829	161766	91265	70.501
Transports	109.383	94.498	14.885	90.790	77.310	13.480
Voyages Services de	11.216	4.444	6.772	5.274	2646	2.628
communication	20.047	2.669	17.378	15.105	3.096	12.009
Services d'assurances	0	4.019	-4.019	0	2.943	-2.943
Autres services	15.800	2.138	13.662	12.871	1.934	10.937
Services des adm.	48.555	3.404	45.151	37.726	3.336	34.390
publiques	46.333	3.404	45.151	37.720	3.330	34.390
_						1==10
Revenus	14.122	30.800	-16.678	11.384	28.901	-17518
Rémunérations des salariés	14.122	0	14.122	8.034	299	7.735
Revenus						
d'investissements	0	30.800	-30.800	3.350	28.602	-25.253
Investissements directs	0	23.762	-23.762	0	21.064	-21.065
Investiss. de portefeuille	0	0	0	0	0	0
Autres	0	7.038	-7.038	3.350	7.538	-4188
Transferts courants	50.635	2.328	48.307	37.478	2.853	34.624
Secteur des adm. publiques	45.260	15	45.245	32.777	14	32.763
Autres secteurs	5.375	2.313	3.062	4.700	2.839	1.861
Autres secteurs	3.373	2.313	3.002	4.700	2.037	1.001
Compte de capital	7492	350	7.141	6.833	323	6.510
Adm. publiques	7.492	350	7.142	6.833	323	6.510
Transferts des migrants	0	0	0	0	0	0
Compte d'opérations	64687	9271	55.416	91.786	95.569	-3783
financières						
Investissements directs Investissements de	31.101	0	31.101	28.121	0	28.121
portefeuilles	0	2.048	-2.048	39.006	1.734	37.272
Autres investissements	33.586	0	33.586	24.659	61.483	-36.824
Avoirs de réserves	0	7.223	-7.223	0	32.352	-32.352
Erreurs et omissions	0	162787	162.787	0	67834	-67834
Total	1.052.141	1.052.141	0	804.130	804.130	0

Annexe VII – Position extérieure globale de Djibouti 2020

En millions FDJ

Composantes	Avoirs	Engagements	Position nette
Investissements directs	0	338.855	-338.885
Investissements de portefeuille	4.620	39.006	-34.386
*Titres autres qu'actions non-résidents	2.245		2.245
*Actions et autres participations	2.375	39.006	-36.631
Autres investissements	343.083	476.385	-133.302
- Crédits commerciaux	0	0	0
- Prêts	19.040	436.968	-417.928
* Autorités monétaires	0	9.500	-9.500
* Administrations publiques	0	100.234	-100.234
* Banques	19.040	331	18.709
* Autres	0	326.903	-326.903
- Monnaie fiduciaire et dépôts	324.043	35.610	288.434
* Autorités monétaires	0	6.692	-6.692
* Administrations publiques	0	0	0
* Banques	287.993	28.918	259.075
* Autres	36.051	0	36.051
-Autres Engagements	0	3.807	-3.807
			0
* Autorité monétaires (allocation DTS)	0	3.807	-3.807
,			0
Avoirs de réserve	119.989	0	119.989
* Or monétaire	0	0	0
*Droits de tirages spéciaux	554	0	554
* Position de réserve du F.M.I.	1.212	0	1.212
* Devises	118.223	0	118.223
Position nette	467.692	854.246	-386.554

Source : Banque Centrale de Djibouti

Annexe VIII— Bilans résumés et comparés de la BCD, 2019-2020⁵

En millions FDJ

	2019	2020
Actif		
Créances sur l'Etranger	94.356	127.073
Créances sur les Banques	1.670	1.592
Créances sur l'Etat	1.898	9.213
Autres créances	98	114
Immobilisations	564	623
Total de l'actif	98.586	138.615
Comptes Hors-bilan débit	2.729	2.729
Passif		
Emissions (billets et pièces)	44.165	49.938
Engagements extérieurs	12.178	19.684
Fonds de réserve	3	3
Comptes créditeurs Organismes Internationaux	98	54
Comptes créditeurs de l'Etat	991	7.104
Comptes créditeurs des Banques	36.587	57.188
Autres Passifs	273	441
Capital, réserves et Résultat en instance d'approbation	4.291	4.203
Total du passif	98.586	138.615
Comptes Hors-bilan crédit	2.729	2.729

 $^{^5}$ L'audit externe des comptes de l'exercice 2020, prévu au cours du premier trimestre 2021, a été retardé en raison de la pandémie de Coronavirus.

Annexe IX -Comptes de résultat résumés et comparés de la BCD, 2019-2020⁶

En millions FDJ

	2019	2020
Produits d'exploitation		
Produits financiers	1.876	409
Bénéfice de change	255	351
Autres produits	93	81
Total des produits d'exploitation	2.224	841
Charges d'exploitation		
Dépenses d'administration	(782)	(854)
Frais financiers	(41)	(14)
Perte de change	-	-
Dotation aux amortissements	(54)	61)
Total des charges d'exploitation	(877)	(929)
Résultat d'exploitation	1.347	(88)
Résultat exceptionnel	14	-
Résultat sur exercices antérieurs	(26)	4
Dotation aux provisions	(50)	-
Impôt sur le bénéfice	(321)	(4)
Résultat après impôt	964	(88)
Affectation au Fonds de Stabilisation de Change	375	-
Affectation Réserve légale	-	-
RESULTAT NET	589	(88)

⁶ L'audit externe des comptes de l'exercice 2020, prévu au cours du premier trimestre 2021, a été retardé en raison de la pandémie de Coronavirus.

Annexe X : Note méthodologique de la balance des paiements

I- Définition

La balance des paiements est un document statistique qui rassemble et ordonne, dans un cadre défini, toutes les transactions économiques et financières entre les résidents d'une économie avec le reste du monde au cours d'une période donnée. Une transaction se définit comme un flux économique découlant de la création, de la transformation, de l'échange, du transfert ou de l'extinction d'une valeur économique. C'est pourquoi, les rubriques (ou comptes) de la balance des paiements sont toujours présentes en termes de flux et non pas de stocks.

II- Objectif

La balance des paiements permet d'évaluer l'insertion du pays dans son environnement extérieur, d'identifier l'apparition de déséquilibres, de comprendre comment ces déséquilibres sont financés par le reste du monde (lorsque les sorties de capitaux sont supérieures aux entrées de capitaux) ou placés auprès du reste du monde (quand les sorties de capitaux sont inférieures aux entrées de capitaux). La balance des paiements constitue en outre un élément essentiel de la statistique nationale. Plusieurs éléments tirés de la balance des paiements contribuent à l'élaboration des agrégats nationaux (exportations et importations dans le PIB, compte des transactions courantes dans le revenu national, évolution des avoirs et engagements internationaux de la république de Djibouti (RDD) dans le compte financier).

III- Organisation institutionnelle

L'article 8 de la Loi n°118/AN/11/6^{ème} L portant modifications des statuts de la Banque Centrale (BCD) confie l'élaboration de la balance des paiements de la RDD à la BCD et prévoit que celle-ci peut entrer directement en relation avec les administrations et services publics, les entreprises publiques et privées, et toute personne physique ou morale exerçant une activité en RDD pour se faire communiquer tous documents et renseignements qui lui sont nécessaires.

Au plan opérationnel, l'élaboration de la balance des paiements est assurée par le Service des Relations Extérieures de la BCD. Les statistiques de la balance des paiements sont diffusées sur une base annuelle sur le site web de la BCD (www.banque-centrale.dj/rubriques/23) et aux organismes internationaux, notamment le FMI, le COMESA et l'OMC.

IV- Règles d'établissement

A- Principe de double écriture

La balance des paiements obéit aux principales règles de la comptabilité générale, et notamment à la règle de la partie double, suivant laquelle chaque opération donne lieu en principe à deux inscriptions :

- la première traduit sa nature économique ou financière ;
- la deuxième, son mode de règlement.

B- Convention de signe

Contrairement à la comptabilité nationale dans laquelle les échanges entre la RDD et l'extérieur sont présentés du point de vue du « reste du monde », la balance des paiements est présentée du point de vue de la « Nation ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle, c'est-à-dire des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Dans le compte financier, un chiffre positif (crédit) représente une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires. Un chiffre négatif (débit) représente l'inverse. Ces inscriptions ne sont pas toujours simultanées, des décalages entre elles pouvant se produire. Il en résulte donc, un déséquilibre entre les crédits et les débits enregistrés sur une période donnée qui alimente le poste « Erreurs et omissions ». Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense.





BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI

B.P. 2118 - Djibouti, République de Djibouti

Tél.: (253) 21 35 27 51 - Fax: (253) 21 35 12 09 / 21 35 62 88,

E.mail: bndj@intnet.dj - www.banque-centrale.dj